

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITÉ : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

VALAISAN

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 32.— 18.50 9.—
Avec Bulletin officiel 40.— 21.— 11.50
Etranger : Demander le tarif

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion, » (027) 2 31 51 - 52
Martigny » (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

Notre chronique de politique étrangère

Le dernier des traités de paix ?

par Me Marcel-W. Suès

Tout se passe comme si les dirigeants de l'Allemagne Populaire ne pouvaient plus continuer à supporter la disparité qui existe entre le niveau de vie des populations qu'ils dominent et celui — il est vrai particulièrement prospère — qui caractérise la République Fédérale voisine. Certes la saignée que représente l'exode continue de la première à la seconde n'est pas sans inquiéter les Grotewohl et autres Ulbricht. Mais cela n'explique pas tout. Le sournois et persistant malaise qui plane sur la campagne allemande de l'Est comme sur les régions minières, donne beaucoup de soucis aux gens de Pankow. D'une manière ou d'une autre, même fallacieusement, par un subterfuge politique, les deux Allemagnes devraient être sinon unies, du moins rapprochées, sans pour autant que la « populaire » cesse d'être le bastion avancé et indispensable du marxisme vers l'ouest.

Afin que cette disparité ne soit pas aussi criante à Berlin, les Russes avaient lancé l'ultimatum que l'on sait. Il a dépassé son but, cabré les Alliés, refait un front unique entre eux. Pour minimiser ce pas de clerc, l'adoucissement, M. Mikoyan a été envoyé en vacances aux Etats-Unis. Cependant, s'il y avait eu erreur psychologique, Moscou put colmater la situation diplomatique en lançant avec succès la fusée « Rêve », dixième satellite du soleil. C'était une victoire militaire susceptible d'effacer l'insuccès politique. De l'avis même des experts américains l'URSS a quelque cinq ans d'avance en matière astronautique sur son concurrent yankee.

La partie était trop belle pour ne pas en profiter. Cette avance permet une « pression » dans les domaines les plus divers. Profitant du séjour prolongé du vice-président du Conseil soviétique chez l'adversaire, le Kremlin reprend l'initiative, développe son offensive et lance une proposition susceptible d'avoir précisément dans les deux Allemagnes des répercussions immenses.

Simultanément on constate, à suivre les conversations que M. Mikoyan a, avec les milieux les plus divers, que la hantise principale des dirigeants russes est le fameux « cordon sanitaire », ce réseau de bases militaires que, tout autour de l'URSS, les Etats-Unis ont dressé, aussi bien sur territoire de nations amies que sur celui d'Etats neutres mais consentants. Pour parvenir à le déchirer, il faudrait que sur d'autres points, dans d'autres régions, les Occidentaux retirent volontairement leurs troupes d'occupation. L'exemple serait donné !

Or l'Allemagne occidentale est le cas typique où ils seraient obligés de le faire, si un traité de paix, signé en due et bonne forme par tous ses vainqueurs sans exception, mettait fin à l'état instable d'armistice, qui existe toujours entre ennemis de la seconde guerre mondiale.

LES PRECEDENTS...

Avec tous les autres vaincus, la paix a été rétablie. De septembre à novembre 1945 à Londres ; en décembre de la même année, à Moscou ; en janvier, puis d'avril à juillet 1946, à Paris, furent élaborés les traités de paix

qui, le 10 février 1947, furent solennellement signés sur les bords de la Seine, entre les vainqueurs au complet, et, séparément, l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie, la Finlande. Pour le Japon, il fallut attendre 1951, date à laquelle, le 7 septembre, la Conférence de San Francisco, à laquelle participaient 52 nations dont l'URSS, approuvèrent le texte rédigé en commun, en août. Cependant, au dernier moment, tandis que signaient les autres, l'URSS, la Pologne et la Tchécoslovaquie se refusèrent. Il fallut patienter cinq ans encore avant que celles-ci s'exécutent et que se normalisent définitivement leurs rapports avec l'Empire du Soleil Levant.

Restait l'Allemagne. La tension berlinoise peut être « noyée » dans une négociation d'ensemble concernant ce double territoire. Moscou profite de ce que son gouvernement à une « oreille » aux Etats-Unis, pour lancer l'idée d'une grande conférence chargée de doter à son tour l'Allemagne d'un traité de paix. Ainsi le sort de l'ancienne capitale ne serait plus qu'un des points d'une discussion générale. De plus, si les Occidentaux peuvent refuser de discuter la modification d'un statut d'occupation, naguère accepté par tous, ils ne peuvent guère rejeter l'idée d'une conférence qui aurait pour but de consolider la paix. Certes on peut repousser la sugges-

tion de la tenir à Varsovie ou à Prague ; ce n'est là qu'un détail ; en revanche son principe même ne saurait être ignoré.

C'est précisément ce que souhaite l'Union Soviétique qui n'a pas abandonné l'idée du colloque « est-ouest », à un moment aussi favorable, que ce soit à l'échelon suprême ou par le truchement de délégations plus étoffées. Tant que « Rêve » domine la situation dans l'espace, on peut se permettre d'insister, cela d'autant plus que la cascade de manœuvres diplomatiques très habiles à laquelle on assiste, ne permet pas aux Occidentaux de dire abruptement « non ». Tout se tient : l'offensive contre Berlin, le déplacement de M. Mikoyan, le satellite du soleil, le texte en 6 parties et 48 articles d'un traité de paix créant une Confédération allemande, dont les deux Allemagnes seraient membres, donc également reconnues par ceux qui apposeraient leur paraphe au bas du document ! C'est le but ultime que recherche Moscou, établir la légalité et la reconnaissance juridique de « son » gouvernement allemand, désormais l'égal de l'autre. Quant à consulter le peuple allemand, il n'en est toujours pas question. Ce n'est d'ailleurs pas du sort réel des Allemands qu'il s'agit mais bien d'une capitale partie diplomatique entre deux conceptions du monde.

Examen de gymnastique lors du recrutement de 1958

En 1958 eut lieu le 28e examen de l'aptitude physique des conscrits depuis la réintroduction de l'examen de gymnastique lors du recrutement. La direction en fut confiée à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport. Le programme d'examen ne subit aucune modification et porta sur les disciplines suivantes : course de vitesse de 80 m., saut en longueur avec élan, lancer d'un agrès de 500 gr., grimper à la perche ou corde de 5 m. Comme l'année précédente, le recrutement eut lieu durant les mois d'avril à septembre. Il est avéré, à nouveau clairement, que les performances réalisées par les conscrits lors des examens du mois d'avril furent considérablement influencées par les conditions atmosphériques défavorables. En règle générale, le temps est encore froid et humide à cette époque. Il arrive, même assez souvent, qu'il neige, comme ce fut le cas par exemple lors du recrutement à La Chaux-de-Fonds et en Valais. L'importance de l'influence atmosphérique sur les performances ressort nettement des résultats obtenus dans les cantons de Neuchâtel et surtout de Soleure. Dans ces cantons, le recrutement qui s'effectua en avril entraîna de mauvais résultats. Le recrutement, tôt le printemps, présente également le désavantage de n'offrir aux conscrits que peu ou pas de possibilités de se préparer à l'examen.

Au cours des dernières années, la tenue de gymnastique s'est de plus en plus imposée. En 1958, la plus grande majorité des jeunes gens se présenta avec des pantoufles et des cuissettes de gymnastique. Il est intéressant de constater que les conscrits qui ne se présentent pas encore avec des effets de gymnastique proviennent souvent des mêmes communes ou régions. Les jeunes gens de ces localités se distinguent également par des performances médiocres.

La classe d'âge 1939 a montré une meilleure aptitude physique que les

classes précédentes. Une note moyenne de 1,61 (meilleure note = 1) n'avait jusqu'à cette année, jamais été atteinte. A l'exception d'Appenzell RE et RI, Neuchâtel et Zoug, tous les cantons ont contribué à cette amélioration. C'est maintenant le canton d'Uri qui est en tête du classement avec une note moyenne de 1,45, suivi de Nidwald. Les cantons de Schaffhouse, Zurich, Tessin, Berne et Argovie qui font partie depuis de nombreuses années du groupe de tête ont maintenu leur position. Les résultats du Valais sont encourageants, surtout si l'on tient compte des mauvaises conditions atmosphériques dans lesquelles se sont déroulés les examens ; ceux des cantons de Genève et Vaud, quoique médiocres, se sont nettement améliorés. Le pourcentage des conscrits ayant obtenu la note 1 dans les 4 disciplines a aussi sensiblement progressé. De 24,2 % qu'il était l'année précédente, il est monté, en 1958, à 26,8 %. Schaffhouse réussit à se hisser en tête du classement avec le magnifique résultat de 37,8 %, suivi d'Uri (37 %), Zurich (35,3 %), Nidwald (34,1 %) et Berne (29,6 %). En fin de classement nous trouvons les cantons de Genève (17,9 %), Appenzell RI (17,3 %), Neuchâtel (15,6 %) et Vaud (15,4 %).

Il ne fait pas de doute que l'amélioration des performances est due à la grande influence exercée sur cette classe d'âge par la gymnastique scolaire, l'instruction préparatoire et les associations de gymnastique et de sport. Le pourcentage élevé des participants à l'instruction préparatoire volontaire (65 %) nous en fournit la preuve. Il est même de 93 % dans le canton de Schwyz mais n'est que de 51 % dans le canton de Vaud, 50 % dans celui de Genève et 44 % pour Neuchâtel. En dépit de cet état de fait réjouissant, il reste malgré tout, encore énormément à faire, car, en de nombreux endroits, l'éducation physi-

La guerre des deux roses

Nul ne peut plus aujourd'hui, ignorer les remous qui agitent de l'intérieur l'industrie horlogère suisse. Cette importante subdivision de notre économie nationale cherche visiblement sa voie. Une voie parfois malaisée à définir étant donné l'immense diversité des intérêts en présence et la très grande spécialisation des entreprises de la branche. La récente dénonciation de la Convention collective de l'industrie horlogère suisse a souligné le fait que l'accord ne règne pas toujours entre les grands sous-secteurs de l'industrie horlogère : la Fédération horlogère (F.H.) et l'Union des branches annexes de l'horlogerie (U.B.A.H.).

L'union fait la force

Dans les circonstances présentes, et surtout au moment où l'on voit de tous côtés l'horlogerie être en butte à une concurrence accrue et être même parfois l'objet de graves discriminations, on peut poser en principe qu'une collaboration est indispensable. La F.H. avait déjà exprimé cette idée. L'U.B.A.H. la tient aussi pour nécessaire, mais elle précise que cette collaboration doit être le résultat d'un minimum de vues communes.

Un des points qui inquiète les représentants de l'U.B.A.H. est la possibilité d'importer des fournitures à des conditions souvent plus avantageuses que celles en cours actuellement en Suisse, ce dont profitent essentiellement les membres de la F.H., clients naturels de l'U.B.A.H. La F.H. demande l'assouplissement de la ré-

gle en vigueur selon laquelle les producteurs de montres pouvaient solliciter l'autorisation d'importer des fournitures si celles-ci étaient 20 % moins chères que les fournitures suisses correspondantes. Pour le moment, les deux parties couchent encore sur leurs positions.

Un effort nécessaire

L'U.B.A.H. ne conteste pas le bien-fondé de l'existence d'articles étrangers meilleur marché que les nôtres. Mais elle le fait en rappelant l'importance de la qualité de notre production horlogère, et en soulignant l'importance de cette qualité. Il est intéressant de relever ici qu'elle est surtout catégorique en ce qui concerne la compétitivité de la montre de qualité, les articles meilleur marché l'étant beaucoup moins.

Il semble que, sur ce point, U.B.A.H. et F.H. soient fort près de s'entendre. Il n'en va pas de même de la question de l'exportation des mouvements nus, à laquelle l'U.B.A.H., prêchant pour sa paroisse, reste foncièrement opposée, tandis que la F.H. demande au contraire que ces exportations soient soumises à une réglementation plus souple.

Qualité d'abord

Les deux grands groupements horlogers restent de fervents partisans d'une production de qualité. Il semble pourtant qu'ils voudraient donner à cette notion un sens différent, la F.H. désirant — ici encore — alléger quelque peu les contrôles.

Cette divergence de vue semble de prime abord malaisée à faire disparaître. Pourtant, à y regarder de plus près, l'on s'aperçoit que les points de vue des deux groupements en présence ne sont peut-être pas très éloignés de se rejoindre.

D'une manière générale, si les deux groupements sont bien près d'évoluer sur le même terrain, et si l'on a pu tomber d'accord sur de nombreux points, de graves divergences subsistent, qui opposent la F.H. et l'U.B.A.H. C'est sur ces derniers points que l'accord est souvent à la fois le plus désirable et le plus malaisé à proclamer. Puisse-t-on le réaliser avant trop longtemps, ce qui aurait pour résultat de mettre fin à une compétition désavantageuse pour tout le monde.

M. d'A.

L'auteur de « La pyramide ensevelie » meurt noyé

M. Zakaria Goneim, archéologue égyptien, qui découvrit en 1951 la pyramide de Sakkara, s'est noyé dans le Nil. Son corps a été retrouvé et une enquête a été ouverte.

M. Goneim était inspecteur en chef des antiquités à Sakkara, cimetière de l'ancienne capitale égyptienne de Memphis.

Ses découvertes avaient suscité l'intérêt du monde entier et les fouilles entreprises promettaient de nouvelles révélations sur une période inconnue de l'histoire ancienne de l'Egypte.

En 1956, M. Goneim a publié un ouvrage sur sa découverte sous le titre « La pyramide ensevelie ».

Les journaux français censurés au Maroc

Les quotidiens de France ne pourront plus désormais être mis en circulation au Maroc avant d'avoir été visés, à chaque arrivage, par le commissaire de police des aérodromes, qui a pouvoir d'en interdire la distribution.

(Suite en deuxième page)

Examen de gymnastique lors du recrutement de 1958

(Suite de la première page)

gard du recrutement en général, et de l'examen de gymnastique en particulier, nous permet de tirer la réjouissante conclusion que, dans notre pays croît, aujourd'hui comme hier, une jeunesse prête à remplir, avec conscience et conviction, son devoir envers la Patrie. Cette constatation mérite d'être tout spécialement mise en évidence à une époque où l'on a tendance à juger sévèrement les jeunes.

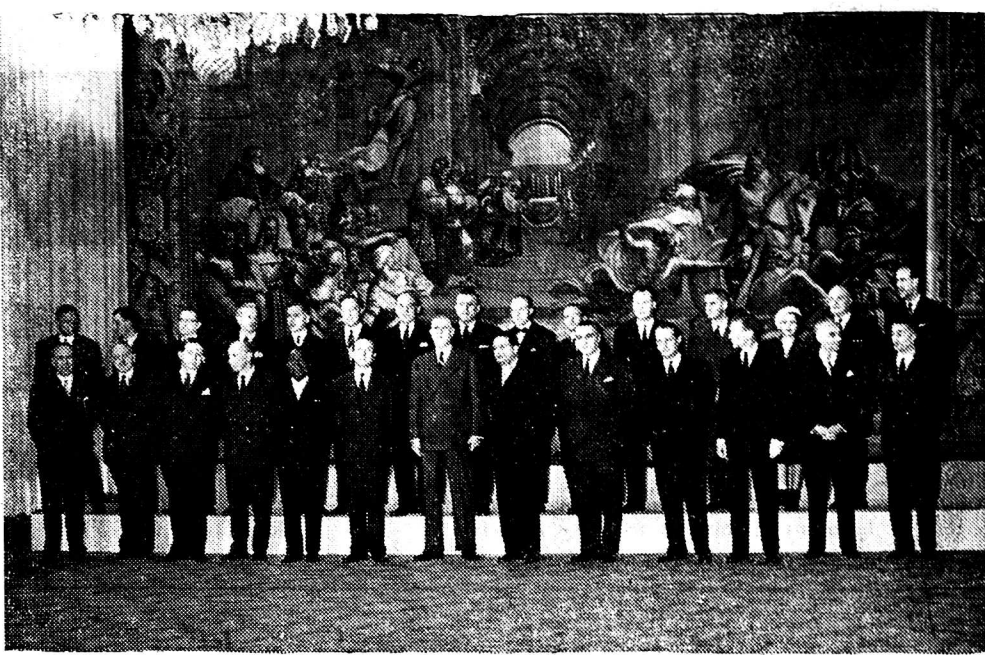
| | | |
|----------------|----|------|
| Vaud | 23 | 1,78 |
| Neuchâtel | 24 | 1,87 |
| Appenzell RI | 25 | 1,93 |
| Moyenne suisse | | 1,61 |

| Canton | Mentions honorables | |
|----------------|---------------------|-------|
| | Rang | % |
| Schaffhouse | 1 | 37,80 |
| Uri | 2 | 37,02 |
| Zurich | 3 | 35,37 |
| Nidwald | 4 | 34,17 |
| Berne | 5 | 29,68 |
| Soleure | 6 | 29,34 |
| Glaris | 7 | 29,10 |
| Schwyz | 8 | 28,73 |
| Tessin | 9 | 28,72 |
| Thurgovie | 10 | 28,50 |
| Argovie | 11 | 28,31 |
| Appenzell RE | 12 | 26,30 |
| Lucerne | 13 | 24,86 |
| St-Gall | 14 | 23,53 |
| Valais | 15 | 24,51 |
| Obwald | 16 | 24,14 |
| Bâle-Ville | 17 | 23,76 |
| Bâle-Campagne | 18 | 22,22 |
| Fribourg | 19 | 21,50 |
| Zoug | 20 | 21,18 |
| Grisons | 21 | 19,80 |
| Genève | 22 | 17,90 |
| Appenzell RI | 23 | 17,30 |
| Neuchâtel | 24 | 15,60 |
| Vaud | 25 | 15,40 |
| Moyenne suisse | | 26,84 |

| RECRUTEMENT 1958 | | |
|------------------|--------------|-------|
| Canton | Note moyenne | |
| | Rang | Note |
| Uri | 1 | 1,45 |
| Nidwald | 2 | 1,46 |
| Schaffhouse | 3 | 1,49 |
| Zurich | 4 | 1,50 |
| Soleure | 5 | 1,52 |
| Tessin | 6 | 1,53 |
| Berne | 7 | 1,55 |
| Argovie | 8 | 1,56 |
| Thurgovie | 9 | 1,59 |
| Glaris | 10 | 1,595 |
| Bâle-Campagne | 11 | 1,60 |
| Obwald | 12 | 1,62 |
| Schwyz | 13 | 1,622 |
| Valais | 14 | 1,63 |
| Bâle-Ville | 15 | 1,635 |
| Lucerne | 16 | 1,66 |
| St-Gall | 17 | 1,665 |
| Fribourg | 18 | 1,67 |
| Grisons | 19 | 1,70 |
| Appenzell RE | 20 | 1,71 |
| Genève | 21 | 1,715 |
| Zoug | 22 | 1,73 |

Présentation du gouvernement Debré au président de Gaulle

Au Palais de l'Elysée, M. Michel Debré a présenté au président de la République les membres de son gouvernement. Voici la photographie traditionnelle prise dans le Salon d'Hiver au Palais de l'Elysée. De gauche à droite au premier rang : MM. Pinay, Berthouin, Michel, Lecourt, Houphouët-Boigny, président Debré, président De Gaulle, MM. Soustelle, Jacquinet, Malraux, Couve de Murville, Guillaumat, Bouloche. Au second rang : MM. Bokanowski, Fontanet, Chatelet, Frey, Triboulet, Chenot, Houdet, Buron, Jeanneney, Bacon, Sudreau, Cornut-Gentille, Mlle Sid Cara, MM. Flichet, Giscard d'Estaing.



Deux jeunes bandits à l'œuvre

Dans la nuit de dimanche à lundi, peu avant minuit, un vieillard a été attaqué par deux jeunes gens sur la route Pfäeffikon-Hurter (Schwytz). Les agresseurs le blessèrent et lui volèrent son argent. Un automobiliste, arrivé sur les lieux, vit les voyous s'enfuir et s'occupa de la victime, qu'il transporta au poste de police de Pfäeffikon. La police cantonale schwytoise a immédiatement donné l'alarme et les bandits furent arrêtés.

GENEVE

Deux cambrioleurs nord-africains arrêtés

Deux Nord-Africains surpris alors qu'ils venaient de commettre un vol de montres et d'argent dans une bijouterie, ont été arrêtés et écroués.

Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle

D'accord avec le Département fédéral de l'intérieur, la commission des bourses de voyage de la société helvétique des sciences naturelles a mis au concours une bourse de 12.000 francs. Celle-ci est destinée à permettre à un naturaliste suisse (zoologiste ou botaniste) de faire un voyage d'étude pour faciliter ses travaux scientifiques, cela pendant le semestre d'hiver 1959-1960 ou pendant l'été de 1960. Sont spécialement favorisés de telles bourses les professeurs de sciences naturelles des Universités et écoles secondaires suisses, ainsi que les jeunes gens qui ont terminé leurs études de façon brillante. La qualification du candidat et son programme de travail, jouent un très grand rôle dans l'établissement du préavis de la Commission. Les candidats sont priés de s'inscrire en joignant leur curriculum vitae et les documents qui établissent leur activité scientifique, jusqu'au 1er mai 1959, auprès du professeur E. Handschin, au Musée d'histoire naturelle de Bâle.

Skieurs, attention !

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et d'avalanches communique : On a signalé ces derniers jours de nouvelles et importantes chutes de neige sur le versant nord des Alpes, au nord de la ligne Rhône-Rhin. La couche de neige fraîche est maintenant de 30 à 40 centimètres dans les Alpes vaudoises, de 50 à 70 centimètres de l'Est de la Reuss jusqu'à l'Aspstein et d'à peine 20 centimètres dans le reste des Alpes. Le danger de glissement de plaques de neige demeure grave, en particulier sur les pentes orientées au Nord-Est, à l'Est, au Sud-Est et au Sud.

Le procès des « Call Girls » à Zurich

En octobre, le Tribunal de district de Zurich avait condamné à des peines de 2 à 18 mois de prison quatre femmes accusées de proxénétisme. Une cinquième, qui était malade à l'époque, vient d'être condamnée à son tour à 16 mois de prison, 200 francs d'amende et trois ans de privation des droits civiques. Le procureur demandait deux ans de prison, alors que le défenseur proposait une condamnation avec sursis. Toutes les condamnées ont annoncé un recours au Tribunal cantonal.

La dernière en date est née en 1899. De bonne famille, elle avait fait un apprentissage de vendeuse. Elle travailla en hiver comme maîtresse de ski et fut la première femme en Suisse à obtenir la patente. Elle fut aussi dame de compagnie d'une princesse roumaine et, se lançant dans les lettres, publia même un roman.

Mais elle organisa aussi une entreprise de « call girls », soi-disant sans vouloir en tirer profit. Elle a « fourni » au moins 16 femmes à 9 hommes et ceux-ci lui ont remis des sommes représentant un montant total de 2.500 à 3.000 francs. Son appartement a abrité 75 à 95 « rencontres ».

Le marché du travail en décembre 1958

Comme c'est régulièrement le cas à cette époque de l'année, la demande d'emploi a encore augmenté durant les mois de décembre 1958 sur le marché du travail. Mais l'activité du bâtiment étant encore intense, le chômage hivernal est resté dans des limites relativement étroites.

Le nombre des chômeurs complets inscrits pour un emploi aux Offices du travail a augmenté de 3.092 pendant le mois observé, pour s'établir à 6.124 à la fin de l'année, contre 3.032 il y a un mois et 4.667 il y a un an. Cette augmentation concerne en première ligne les ouvriers du bâtiment, mais l'activité ayant de nouveau fléchi dans l'industrie horlogère, le nombre des chômeurs complets de cette industrie s'est aussi sensiblement accru.

Quant à la demande de main-d'œuvre, exception faite de quelques petites fluctuations saisonnières dans certains groupes professionnels, elle ne s'est pas notablement modifiée durant le mois observé.

La conjoncture internationale au début de 1959

Les « Informations économiques », hebdomadaire édité par l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne, vient de sortir de presse le numéro spécial qu'il a coutume de publier au début de chaque année. Il porte d'une part sur l'évolution de la conjoncture mondiale pendant l'exercice écoulé et les perspectives qu'elle ouvre, appréciations dues à la plume du directeur de l'O.S.E.C., d'autre part sur la situation, le commerce extérieur et les relations avec la Suisse d'une soixantaine de marchés étrangers, exposés élaborés par le service d'étude des marchés de l'O.S.E.C. avec la collaboration de ses correspondants à l'étranger.

Dans son étude sur la conjoncture mondiale, le directeur de l'O.S.E.C., M. Albert Masnata, estime que, la dépression américaine étant surmontée, on peut s'attendre à voir les affaires atteindre un niveau élevé sur le plan in-

ternational en 1959, sans pour autant, qu'il y ait de nouveaux « booms ». Tel est la tendance générale, bien que, dans le cadre de celle-ci, les situations les plus diverses se feront jour. En examinant la situation par grandes régions géographiques, l'auteur constate que l'économie américaine a repris sa marche en avant, la production et les investissements augmentant d'une façon réjouissante.

Il est vrai qu'il reste encore deux points névralgiques : le chômage qui ne diminue guère et l'inflation. L'Europe occidentale, en fait peu touchée par la dépression américaine, aborde l'année nouvelle plutôt sous d'encouragements auspices, en dépit des controverses et désaccords en matière de politique commerciale.

Les pays de l'Amérique latine semblent passer par des fortunes essentiellement variables, de même que ceux du groupe afro-asiatique qui sont en pleine évolution structurelle, tant politico-sociale qu'économique et qui, de ce fait, ont besoin de l'aide technique et financière de l'Europe, sinon de l'U.R.S.S.

Quant aux pays de l'Est, leur développement se poursuivait en marge du reste du monde, ils ne participent que dans une faible mesure aux échanges internationaux et, partant ne représentent pas un facteur déterminant pour la conjoncture mondiale.

En manière de conclusion, force est d'admettre que, pour la Suisse, les affaires à l'exportation seront moins faciles qu'à l'époque de la haute conjoncture, sans pour autant, qu'il y ait lieu de se montrer pessimiste pour 1959, surtout si nous savons faire preuve d'esprit d'initiative.

Du pétrole en Australie

Un des événements du mois dernier fut la découverte de pétrole à Puri, en Papouasie, dans la Nouvelle-Guinée Australienne. Le pétrole se mit à couler à la cadence de 1.000 à 1.300 barils par heure, à partir du milieu de novembre et continua encore quelques jours, quand de l'eau apparut mêlée au flux de pétrole.

Le sénateur Spooner, ministre du développement national d'Australie, a relevé que cette découverte était la première évidence qu'il existait bien du pétrole dans ce territoire, après 20 ans de recherches, qui avaient coûté quelque 30 millions de livres.

Il va de soi que l'on va continuer désormais la prospection sans interruption. Cette découverte a ranimé l'intérêt pour les ressources potentielles de pétrole de l'Australie et trois compagnies — la « British Petroleum », la « Vacuum Oil » et l'« Australian Organisation of Oil Research » sont revenues sur leur décision prise naguère, de cesser la prospection de la Papouasie et de la Nouvelle-Guinée.

On a reçu récemment d'autres informations encourageantes. On mande de Port-Moresby que l'équipage d'un navire suédois a aperçu des bulles de pétrole éclater à la surface des eaux dans le golfe Haan, près de Lae. A Meda, à 40 milles à l'Est de Derby, en Australie occidentale, la compagnie « Wapet » (Western Australian Petroleum), procédant à des forages, a découvert des traces de pétrole brut. Enfin, une compagnie des Etats-Unis, la « New Plymouth », a décidé de prospecter intensivement l'extrême nord-ouest du Queensland.

Inauguration d'une mine d'uranium

Le premier ministre d'Australie, M. Menzies, a inauguré la plus grande mine d'uranium d'Australie à Mary Kathleen, dans la partie nord-ouest du Queensland. Une ville modèle destinée à abriter le personnel a été inaugurée par la même occasion.

La compagnie qui exploite cette mine s'est engagée à livrer en six ans à l'Office britannique de l'énergie atomique 4500 tonnes d'oxyde d'uranium pour une somme de 400 millions de francs. Les actionnaires australiens et étrangers ont souscrit un montant de 130 millions de francs pour construire la mine et la ville.

M. Menzies a prédit que dans dix ans, l'industrie minière australienne allait contribuer davantage au revenu national que toute autre industrie à l'exception de celle de la laine.

● JOHANNESBOURG. — Dix-sept prisonniers africains soupçonnés d'être membres de la fameuse bande des msomi se sont échappés alors qu'on les transportait en fourgon cellulaire de la prison au Tribunal, où ils devaient comparaître pour meurtre et cambriolage.

Fidel Castro affirme...

Fidel Castro, chef de la révolution cubaine, a réaffirmé dimanche que son pays était redevenu une démocratie et le restera parce que son nouveau gouvernement est dirigé par l'opinion publique et non par la force.

Cette déclaration faite à La Havane était télévisée aux Etats-Unis.

Répondant aux questions de trois journalistes américains, Fidel Castro a souligné les points suivants :

● Son mouvement du « 26 juillet » a une solide position en dépit des activités de deux ou trois « petits » leaders au sein du «directoire révolutionnaire», qui «veulent jouer avec le feu mais qui n'iront pas très loin parce qu'ils ne seront suivis par personne».

● Les élections nationales auront lieu dans 18 mois afin de permettre aux partis politiques de se réorganiser et de participer à la campagne électorale.

● La Constitution actuelle sera conservée parce que le peuple cubain en est satisfait.

Au sujet des élections, un journaliste lui ayant demandé s'il laisserait les communistes présenter des candidats, Fidel Castro a répondu : « Tout le monde doit avoir les mêmes droits, coryez-vous qu'une nation démocratique devrait avoir peur ? »

Parlant ensuite du général Rafael Trujillo, «l'homme fort» de la République dominicaine, le chef de la révolution cubaine a déclaré que le général était l'ennemi de tout gouvernement démocratique. Fidel Castro a ajouté que la révolution cubaine devrait servir d'exemple à la population de la République dominicaine mais que le nouveau gouvernement de La Havane n'engagerait pas d'action militaire contre le général Trujillo.

Le bébé Chionchio retrouvé

La police fédérale a arrêté Mme Jean Iavarone, veuve et mère de sept enfants pour l'enlèvement du bébé Chionchio.

Depuis plusieurs jours, le FIB procédait à un ratissage dans divers quartiers de Brooklyn où d'après certains renseignements, la femme blonde qui avait enlevé l'enfant avait été aperçue. La femme ayant été repérée, la police pénétra dans son appartement où se trouvait un bébé âgé de neuf jours.

Le bébé paraît en bonne santé. Il a été amené à l'hôpital St. Pierre où M. et Mme Chionchio qui ont été immédiatement prévenus se sont rendus en toute hâte.

Grâce à une tache de naissance sur la paupière du bébé, le père délirant de joie a affirmé avec certitude que l'enfant était le sien.

Les conversations gréco-turques sur Chypre sont loin d'aboutir

Les conversations gréco-turques sur Chypre, loin d'avoir réalisé un progrès, ont rencontré au cours des derniers jours, de nouvelles difficultés, déclare-t-on de source officielle grecque. On s'étonne, dans les mêmes milieux, des informations en provenance d'Ankara affirmant qu'au cours du dernier entretien entre l'ambassadeur de Grèce, M. Pessmazoglou et le ministre des affaires étrangères turc, M. Fatim Rechtu Zorlu, l'ordre du jour d'une conférence tripartite sur Chypre ait été discuté. On ajoute qu'on ne discute en ce moment ni de la préparation d'un ordre du jour, ni même de la réunion d'une conférence. Dans la phase actuelle de contacts diplomatiques qui ont lieu exclusivement entre Athènes et Ankara, dit-on encore, il n'est nullement question d'une conférence tripartite, ni même d'une conférence à deux, mais seulement de la préparation de conversations qui pourraient s'engager le cas échéant entre les deux gouvernements.

L'état actuel des contacts en cours, déclare-t-on aussi dans les milieux officiels grecs, ne justifie aucun réel optimisme car l'attitude réticente manifestée de part et d'autre au cours des contacts a «sensiblement augmenté au cours des derniers jours».

Un grand psychiatre n'est plus

Le Dr Edward Bibring, ami et collaborateur de Sigmund Freud et lui-même un des premiers grands psychiatres, est mort dimanche à Boston à l'âge de 64 ans.

Né à Stanislav, en Autriche, le Dr Bibring a fondé avec Freud la revue «Internationale Zeitschrift für Psychoanalyse» qu'il publia d'abord en Autriche puis à Londres.

Après la destruction des œuvres de Freud en 1938 par les Nazis, c'est le Dr Bibring qui fit publier à Londres une édition corrigée d'après les manuscrits.

Scorchy l'invincible



Copyright Mondial Presse and A.P.

COSMOPRESS

(A SUIVRE)

100'000
50'000

31 janvier

Loterie
Romande

ONGARO

SION — Avenue du Midi — Ch. Post. Ilc. 1800

A remettre pour le 1er mars

RESTAURANT-PENSION
RIVIERA VAUDOISE

avec clientèle assurée. Vins et alcool aux repas. Bail 10 ans. Loyer Fr. 300.— avec appartement de 3 pièces. Confort. Prix de remise Fr. 7,000.—. Ecrire sous chiffre PK 80037 L à Publicitas, Lausanne.

Porcherie à Martigny-Bourg

Toujours à disposition des porcelets à partir de 5 tours.

Se recommandent : BURKHALTER & DECAILLET
Dépôt Aliment Malosa-Schenk
Martigny-Ville Tél. (026) 6 12 41
(Ferme Marius Giroud)

A vendre, à Sierre,

2 villas

se composant de deux habitations jumelles comprenant chacune : 6 pièces, garage, environ 385 m2 de terrain y compris la construction. — Pour tous renseignements, écrire sous chiffre P 1255 S à Publicitas, Sion.

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

PAL 26

Bonne humeur à table...

Il y a de quoi, c'est si bon ! Avec PALMINA, tout est meilleur, chaque plat est une réussite.

Utilisez PALMINA pour confectionner vos menus... vous vous félicitez de votre choix ! PALMINA est vraiment bonne et pas chère du tout.

PALMINA dans son nouvel emballage protecteur — bonne 100% et économique!

Elle coûte si peu... elle est si bonne!

Bortis
de SION

La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

A vendre toutes quantités de
paille
et de
foin
bottelé H. D., aux meilleures conditions. S'adresser à Piteloud Guy, Saxon.

A vendre
pour cause double emploi : salle à manger Henri II, dressoir, table à rallonge, 6 chaises cannées, parfait état, le tout à enlever, 400 fr.
Téléphoner de 19 h. 30 à 21 h. au (021) 22 13 75.



Plus d'auréoles même par la pluie ou la neige

Imprégné au WOLY-Silicone, l'eau glisse à la surface du cuir. La chaussure est imperméable... l'eau ne peut plus pénétrer. Résultat: Plus de pieds mouillés et enfin une protection efficace contre les taches d'eau si redoutées. Ne bouche pas les pores. Le cuir peut donc respirer et garde toute sa souplesse.

[Pour les daims fins et pour les cuirs lisses délicats utilisez:]



Cet atomiseur permet d'appliquer la solution de silicone d'une façon très pratique et très parcimonieuse, en évitant que le cuir ne se tache ou ne se fonce.

Pour l'entretien journalier, utiliser les produits WOLY courants.

En vente dans les magasins de chaussures et de cuir ainsi que dans les cordonneries.

A. Sutter, Munchwilen/TG depuis 100 ans fabricant de produits d'entretien pour chaussures

en atomiseur à Fr. 4.80

Pour les chaussures de tous les jours et les souliers d'enfants
WOLY-Silfix en bouteille à Fr. 2.25

avec chèques-images SILVA

Cinéma

Mardi 13.
Aventures... Action... Humour...

LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS
En couleurs.

Dès mercredi 14
Un spectacle somptueux
TABARIN
Ecran panoramique - Couleurs
(Dès 18 ans révolus).

AVIS DE TIR

Des cours de tir DCA seront effectués du 19 janvier au 20 mars 1959

A SAVIESE

Heures des tirs : du lundi au vendredi de 0800-1800 ; le samedi de 0800-1200.
(En mars et avril début des tirs à 10 h. du matin).

Aucun tir n'aura lieu les jours de fête générale et locale.

Zone dangereuse :

Position de la batterie. (au nord de St-Germain) - Planéjé - Tsalan - Point 2268.7 - Tseuzier - Wetzsteinhorn - Schneidehorn - Hahnenschritthorn - Spitzhorn - Mittaghorn - Schlauchhorn - Cabane des Diablerets - Sex Rouge - Les Diablerets - La Tour - Montbas-dessus - Le Rouet - La Combe - Etang de Motone - Position de la batterie.

Pour tous les détails, voir les affiches « AVIS DE TIR » placardées dans les communes environnant le secteur de tir. En outre le cdmt. des cours de tir à Savièse, tf. (027) 2 14 84, fournira tous les renseignements nécessaires, en particulier les heures de tir précises.

Le Commandement des Cours de tir.

Abonnez-vous au Nouvelliste

Abonnez-vous au „Nouveliste valaisan“

Formid... Soldes

(autorisés du 15 au 31 janvier)

Richelieu dame dep. 12.-
Chaussures ski enfants dep. 20.-
Après-ski homme dep. 20.-



Après-ski dame dep. 15.-
Souliers bas homme dep. 15.-
Souliers bas enfants dep. 5.-

DES PRIX A PROFITER



Pierre Gianadda

Tél. 2 14 30

Sommet Rue du Rhône

SION

Dans le district de Monthey

Ça ne tourne pas rond au HC

Monthey a enfin une équipe de hockey appuyée par un joueur canadien dont on nous dit grand bien. Les sportifs du chef-lieu et d'ailleurs aussi, s'attendaient, sinon à des étincelles du HC Monthey, du moins à des performances meilleures que les années précédentes. Il est vrai que nos hockeyeurs montheyens ne peuvent pas s'entraîner sur une patinoire puisque Monthey n'en possède point à part celle des Ilettes où, cette année, la glace n'a pas encore pris pied, cette «gouille» étant toujours le paradis... des grenouilles ! Les équipiers du HC Monthey se sont donc entraînés sur la patinoire de Martigny, ceci à plusieurs reprises. Mais depuis une quinzaine de jours, ils n'ont pu suivre un entraînement régulier. Ceci excuse, en partie cela. Pourquoi en partie ?

Nous avons assisté à une discussion entre supporters du HC et en avons déduit que l'esprit d'équipe, nécessaire à toute cohésion, manquait quelque peu. Il y aurait aussi, selon des spécialistes du hockey, des erreurs commises par le coach qui persiste à ne pas faire entrer sur la glace le joueur canadien qui a été engagé. Pour quelles raisons, avons-nous demandé ? Il paraîtrait. Et même si cela était ? Pour bon hockeyeur, manque aussi d'entraînement. Et même si cela était. Pour une équipe de deuxième ligue, n'est-il pas indiqué que le joueur-entraîneur canadien soit sur la glace avec la première ligne d'attaque lorsque celle-ci joue, puis il faut ensuite qu'il soutienne la deuxième ligne lorsque c'est à son tour de «travailler» pour se replier ensuite sur les arrières, si la défense est débordée.

Les spectateurs qui ont assisté au match Monthey-Charraz sur la patinoire de Morgins ont été surpris de constater que le «Canadien-Montheyan» était toujours en «réserve». Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond au HC Monthey et ses dirigeants ne doivent pas attendre la fin de la saison pour remédier à... une carence. Ce n'est pas à nous de la déceler, mais bien aux responsables de l'équipe en qui les sportifs montheyens ont mis leur confiance.

Autour d'une concession

Dans notre numéro de lundi, nous avons fait un parallèle des différentes demandes de concessions de l'utilisation des eaux de la vallée d'Illeze avec celle accordée à la Ciba. Nous ne contestons pas à cette société qui a de gros intérêts dans la région, de vouloir développer la puissance de son usine électrique de Monthey en utilisant les eaux de la Vièze de Morgins.

Etant donné que l'Atel et la Ciba se

sont entendus pour que la première de ces sociétés se retire de la «compétition», il nous semblerait logique que la Ciba reprenne à son compte le projet de l'utilisation de toutes les eaux de la région. Elle ferait ainsi une belle œuvre d'intérêt public, tant au point de vue financier que moral. Ainsi la commune de Troistorrens aurait tout à y gagner sans oublier que Val d'Illeze et Champéry y trouveraient également un apport financier intéressant pour leurs finances communales.

Qu'en pensez-vous citoyens de la Vallée d'Illeze ?

VAL D'ILLIEZ † Rémy Marclay

Par une sombre journée de janvier, sous des bourrasques de neige, la population du Val d'Illeze, amis et connaissances, accompagnait à sa dernière demeure, pour lui dire un dernier adieu, M. Rémy Marclay, commerçant domicilié à Monthey, décédé subitement le 5 janvier dans sa quarante-cinquième année. Le défunt, très honorablement connu dans toute la région, avait su s'attirer la sympathie et l'admiration de tous, par ses belles qualités de cœur et d'esprit. Durant sa courte carrière, il fut un modèle de travailleur, bravant courageusement les peines et les difficultés de la vie, ne reculant devant aucun sacrifice, il était toujours prêt à rendre service à son prochain.

Le métier de bûcheron qu'il exerçait depuis plusieurs années, parfois pénible et ingrat, était pour lui un vrai dévouement. Nous ne pouvons imaginer que nous ne reverrons plus sa silhouette particulière, son visage imprégné d'une bienveillante bonhomie, qu'un rire franc et enthousiaste pour toutes choses rendait rayonnant. Enfin, Dieu l'a rappelé à Lui, pour qu'il trouve dans le ciel plus de bonheur encore. Son départ est brutal, certes, mais il nous laisse le vivant souvenir d'un homme au tempérament généreux, jeune de cœur et d'esprit, affable et bienveillant, n'ayant jamais mesuré son dévouement. C'est là, que nous voudrions adresser à sa famille si durement éprouvée, une humble consolation et nos condoléances émues.

La Télévision à l'Institut des sourds-muets et arriérés du Bouveret

Quoi de plus agréable, à l'aube de cette année, que la charmante visite de la «Télévision romande» à notre Institut cantonal !

L'arrivée des gracieuses et sympathiques animatrices de «L'heure des enfants» : Mmes Siegrist, productrice, et Evelyne Claude, speakerine, accompagnées de l'opérateur M. Albert Krä-

Les compétitions internationales de ski en Suisse

Au Brassus, où l'élite nordique se donnait rendez-vous, le Finlandais Niili Väissänen (à gauche) remportait de haute main le fond. Au Lauerhorn, triomphe des Autrichiens. Ernst Oberaigner (centre) remportait le slalom et le combiné tandis que Roger Staub (à droite) se classait second du combiné, après avoir été troisième, chaque fois derrière deux Autrichiens, à la descente et au slalom



henbuhl et de trois techniciens suscitait une effervescence bien compréhensible ! Pourquoi ce déplacement me direz-vous ? Tout simplement pour remettre à notre «Maison de la Charité», au nom de la télévision et de la jeunesse de la Suisse romande, le magnifique don d'un appareil de télévision Philips.

Dans le vestibule, les enfants intrigués par le considérable déploiement technique : projecteurs, caméra, fils, prises, appareils divers reçurent avec enthousiasme le splendide cadeau des mains de la script-girls : Mme Siegrist. Avec émotion, la Rvde Sœur Supérieure remercia en termes délicats les auteurs de ce geste si touchant. Puis M. Marcelin Fracheboud, président de la Commission de l'Institut, traça l'histoire de l'œuvre.

La partie officielle terminée, la caméra croqua çà et là quelques scènes types : rassemblement des pensionnaires, cours de démutisation, instantanés de gymnastique, polka des poupées, etc. Dans une ambiance familiale, un excellent repas réunit au parloir les hôtes de ce jour et les représentants de l'Institut.

Que la Télévision romande inspiratrice de cette exquise charité trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. Quant à vous, chers enfants de la Suisse romande qui, par vos versements de timbres de quatre sous, avez permis l'achat de ce splendide appareil nos félicitations et nos remerciements. Grâce à vous, tout au long de la période scolaire, vous apporterez à vos frères, les déshérités, de la lumière et beaucoup de joie dans les cœurs. Est-il une offrande plus sensible au petit Jésus de la crèche ? N'est-ce pas là une façon noble et magnifique de débiter l'année 1959 ?

Le reportage effectué par la Télévision romande sera diffusé mercredi soir, 14 janvier, à 17 heures.

La renaissance de Morgins et l'AIM

Il est de notoriété publique que, dans chaque station qui se veut à la hauteur des exigences du tourisme

moderne une société de développement, plus ou moins active, travaille à l'amélioration des installations techniques de la localité. C'est ainsi qu'à Morgins, un gros effort est fait par l'Association des Intérêts de Morgins (AIM), présidée actuellement par M. Gabriel Monay, notaire, et dont le secrétaire est M. Vital Mariétan, buraliste postal. L'AIM a mis tout en œuvre afin de soutenir les efforts de M. Aboulafia, et de tous ceux qui désirent collaborer activement à la renaissance de Morgins. A ce que nous avons pu constater, l'équipement de la station se poursuit intelligemment. Les hôtes qui y ont passé leurs vacances de fin d'année en sont enchantés et plusieurs nous ont dit combien la physionomie de la station avait changé en peu de temps.

L'AIM, s'il n'a pas les moyens financiers désirés, a trouvé un appui auprès de M. Aboulafia qui ne désire qu'une seule chose : faire revivre Morgins avec l'appui de la population et des autorités communales dans l'intérêt de tous.

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt) - Zurich

La Société a conclu, au cours de son 101ème exercice (1958), de nouvelles assurances sur la vie pour un montant total de 555 millions de francs. Le portefeuille des assurances en cours a atteint environ 4,3 milliards de francs. Les nouvelles rentes se sont élevées à 23 millions de francs d'arrangements annuels ; elles proviennent surtout d'assurances de groupes conclues par des employeurs, en faveur de leur personnel. Les prestations d'assurances de capitaux et de rentes, payées durant l'exercice, se sont montées à 129 millions de francs et les parts de bénéfices attribuées aux assurés à 37 millions de francs. Les taux de participation aux bénéfices, augmentés en 1957, année du Centenaire, seront maintenus également pour l'exercice 1959.

radio-télévision

Mardi 13 janvier 1959

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos - Concert matinal. 8 h. Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Violons de Paris. 12 h. 10 La discothèque du curieux. 12 h. 30 Chante, jeunesse ! 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Mardi les gars ! 13 h. 10 Disques pour demain. 14 h. Arrêt.

16 h. Entre 4 et 6... 17 h. 45 Ciné-magazine. 18 h. 15 Le micro dans la vie. 19 h. Ce jour, en Suisse et dans le monde. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du monde. 19 h. 45 Refrains en balade. 20 h. 30 Soirée théâtrale : Miss Mabel. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le courrier du cœur. 22 h. 55 Reportage sportif. 23 h. 15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 7 h. 05 Disques. 7 h. 30 Arrêt.

11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Piano-Cocktail. 12 h. 20 Wir gratulieren. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Harmonies légères. 13 h. 30 Quatuor à cordes. 13 h. 45 Chants. 14 h. Souvenir d'enfance. 14 h. 30 Arrêt.

16 h. Revue de chansons. 16 h. 45 Monologue quotidien. 17 h. Musique française ancienne. 17 h. 30 La vie dans l'Est. 18 h. Pour les amateurs de jazz. 18 h. 30 Actualités. 18 h. 45 Lumières rouges, lignes jaunes. 19 h. 05 Chronique de l'économie suisse. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Echo du temps. 20 h. Concert symphonique. 21 h. 30 Entretien. 22 h. Musique ancienne. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Pour ceux qui se couchent plus tard... 23 h. 15 Fin des émissions.

TELEVISION. — Relâche.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

FIANCES

Mobilier à vendre, soit : 1 magnifique chambre à coucher en bouleau : 2 lits avec umbau, 2 tables chevet, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse av. glace, 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas ressorts (garantis 10 ans) ; salle à manger : 1 buffet 2 corps avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises ; 1 salon comprenant : 1 divan-couch et 2 fauteuils rembourrés, 1 tour de lit dessin berbere laine, 1 milieu laine 200 x 300 cm., le tout, soit 24 pièces, à enlever (cause rupture contrat) pour Fr. 2 700.- Sur demande, on détaille.

Chez W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Moutons

Cherchons pour estiva-ge 1959, de fin mai à fin octobre, 300 à 400 moutons (certificat de santé exigé). Bon pâturage et bons soins.

S'adresser à Claude Oreiller, Verbier-Village, Bagnes.

On engagerait près de Bâle dans bon restaurant

serveuse

sachant l'allemand et le français ainsi qu'une **FILLE DE CUISINE** sachant cuisiner. Gain bien au-dessus de la moyenne. Vie de famille. Jours de congé sur entente.

Adresser offre sous chiffre 1 Sn, Publicitas Sion.

Lisez le «Nouvelliste»

Grande vente au RABAIS

AUTORISÉE DU JEUDI 15 AU MERCREDI 28 JANVIER 1959

Des rabais importants !

Toujours la même qualité !

VOTRE
MAGASIN
PRÉFÉRÉ

Gérondet
SION



Les Finlandais nettement battus

La seconde journée des compétitions internationales organisées à Sverdlovsk, dans l'Oural, était réservée à la course de fond des 30 kilomètres. La victoire est revenue au Soviétique Nikolaï Anikine (1 h. 34' 59") qui l'emporta devant le vainqueur de la veille Pavel Kolchine (1 h. 35' 55") et Sergej Kondakov (1 h. 36' 18"). Le premier étranger, le Finlandais Aivo Simonen, termina 7^{me} avec le temps de 1 h. 37' 47", tandis que son compatriote Veiko Hakulinen ne pouvait faire mieux que 22^{me} en 1 h. 40' 49".

Grimentz

Course de Moiry

Descente: 1. Fellay Emile, police cantonale, 2' 07"; 2. Loyer Hermann, 2' 07" 4-5; 3. Theytaz Sylvain, 2' 31"; 4. Zufferey Jules, 2' 38"; 5. Epiney Michel, 2' 39", etc.

Juniors: 1. Undieux Michel, 2' 32"; 2. Zufferey Florent, 2' 50"; 3. Zufferey François, 2' 52"; 4. Loyer André, 4' 16".

Slalom: 1. Vouardoux Vital, 1' 45"; 2. Epiney Lucien, 1' 50" 7-10; 3. Loyer Hermann, 1' 50" 8-10; 4. Nottaz Maurice, 1' 54"; 5. Vouardoux Jean, 1' 55".

Juniors: 1. Zufferey Florent, 1' 53"; 2. Zufferey François, 2' 12"; 3. Urdioux Michel, 2' 15"; 4. Loyer André, 2' 24".

Ski-Club Grimentz.

Le Trophée de Villars

Le Trophée de Villars remplace maintenant le Trophée des Quatre Pistes. Cette grande compétition internationale, véritable banc d'essai pour les jeunes, suscite chaque année un énorme intérêt. Les organisateurs ont eu souvent à lutter contre des conditions atmosphériques très défavorables; ils ne se sont jamais découragés. Cette année l'enneigement est considérable et tout laisse croire que les épreuves pourront se dérouler avec le maximum de régularité. Elles commenceront le vendredi 16 janvier par le slalom géant et se termineront samedi par la course de descente (piste des Bouquetins).

La participation valaisanne sera certainement intéressante. Nous y reviendrons.

E. U.

Toni Sailer et les Jeux Olympiques

Le champion du monde et olympique Toni Sailer (Autriche) a comparu une deuxième fois, à Zurich devant la Commission de l'amateurisme de la F.I.S., pour répondre aux questions que pose à l'avenir son statut d'amateur en tant que skieur de compétitions.

Il a surtout été question de son activité commerciale auprès d'une fabrique italienne de textile qui, comme sa carrière cinématographique, a des côtés discutables (réclame avec le nom de Sailer) mais toutefois presque inévitables.

Toni Sailer a pu fournir des éclaircissements qui, dans un certain sens, prouvent sa bonne foi, puisqu'aussi bien le président de la F.I.S., Marc Hodler que certains membres de la Commission laissèrent entendre qu'ils ne pouvaient décemment dénier le droit au champion autrichien de participer aux compétitions internationales.

Toni Sailer, en déclarant qu'il ne pourra pas prendre part aux épreuves sportives de la saison en raison de son activité professionnelle trop absorbante, facilite la tâche de la Commission de l'amateurisme au sujet de l'étude de son cas et l'examen de sa qualification future pour les compétitions olympiques. Ainsi, cette Commission de l'amateurisme dispose d'un temps suffisant pour recueillir l'avis du Comité international olympique concernant cette qualification olympique si controversée. Il est fort probable que les pourparlers ayant trait à cette affaire auront lieu à l'occasion du congrès du C. I. O. au mois de mai, à Munich.

Enfin, au cours de la discussion qui a suivi cette réunion, certains membres de la Commission de l'amateurisme n'ont pas caché que cette instance s'applique à trouver une nouvelle définition de l'amateurisme, en s'inspirant des idées développées par M. Michel, président central de la Fédération suisse de ski, lequel est partisan d'une formule assouplie, mieux adaptée aux exigences des temps modernes.

Morgins

Principaux résultats du slalom O. J. du 11. I. 59

Catégorie 1 de 12 à 15 ans, 2 manches slalom spécial: 1. Bressoud Yvan, Torgon, 84,4; 2. Grimaire Serge, Morgins, 91,4; 3. Ecœur Raymond, Morgins, 91,5; 4. Joris Emmanuel, Morgins, 96,4; 5. Bressoud Edgar, Torgon, 96,7, etc.

Catégorie 2 de 10 à 12 ans, 1 manche slalom spécial: 1. Guerin Joël, Torgon, 38,2; 2. Pillonnel Josianne, Morgins, 38,3; 3. Dubosson Bernard, Morgins, 45; 4. Monay Serge, Morgins, 52; 5. Dubosson Nelly, Morgins, 65, etc.

Neige abondante, grand soleil, présidaient les concours O. J. du S. C. Morgins que l'on peut féliciter pour sa parfaite organisation.

10 délégués du S. C. Torgon faisaient «la pige» aux jeunes Morginois qui ont bien l'intention de se venger à une prochaine occasion.

En février les O. J. régionaux seront conviés une nouvelle fois.

Avant les championnats valaisans

C'est à Loèche-les-Bains qu'auront lieu les championnats valaisans de ski. La belle station, au pied de la Gemmi, se prépare activement pour assurer la réussite complète de ces 25^{es} concours de l'AVCS. Le Comité d'organisation est présidé par le dévoué Freddy Grichting qui a beaucoup fait pour le développement du sport hivernal dans la région. Quant à la Commission technique, elle a confié les rennes à Lorenz Possa, ce qui est tout dire.

Les épreuves débuteront le vendredi 30 janvier par la course de descente. Le départ sera donné au Finsterter Boden et l'arrivée jugée au «Noyer». Longueur du parcours: 2 km. 500 avec 450 m. de dénivellation. Premier départ à 14 h. 15.

Samedi matin, dès 9 heures, course de fond: 8 km. pour les juniors; 15 km. pour les seniors.

L'après-midi est réservé au slalom géant; départ de l'Alpe Feuilletette et arrivée au Minigöf. Longueur du parcours: 1.500 m., avec 350 m. de dénivellation. Pour les dames, les parcours du slalom géant et de la descente sont un peu moins longs (1.400 m. et 2.000 m.). Dimanche matin, dès 9 heures, slalom spécial sur la piste du «skilift». A 14 heures, début du concours du saut (combiné et spécial).



La Suisse ira aux championnats du monde

Réuni à Bienne, le Comité central de la Ligue Suisse de Hockey sur glace a approuvé la décision de sa commission technique au sujet de la participation suisse au championnat du monde 1959 en Tchécoslovaquie (5-15 mars).

La Commission technique et le coach André Girard s'étaient prononcés à l'unanimité pour l'envoi de l'équipe helvétique à cette manifestation.

En raison du temps limité que l'on dispose pour l'entraînement des joueurs faisant partie des cadres de la formation nationale, il a été décidé de former l'équipe suisse avec des blocs complets de clubs.

A ce sujet, le président de la Commission technique, Boller, aura un échange de vues avec les dirigeants des clubs pressentis.

Avant le début de ce championnat, un court camp d'entraînement réunira les joueurs qui auparavant auront pu prendre contact et subir un ultime galop d'essai à l'occasion des rencontres prévues contre le Canada et les Etats-Unis.

Enfin, deux protêts ont été repoussés: celui du Davos, concernant le match perdu contre Zurich le 26 décembre et celui de ce dernier club pour la rencontre jouée à Ambri et que les Zurichois n'avaient pu terminer, quittant la glace alors que le score était de 5-3 en faveur des Tessinois. Le résultat homologué par la Ligue a été modifié et au lieu de 5-3 porté à 5-0 en faveur d'Ambri.

Crans-Saas-Fee 3-1

Hier soir, s'est disputé, devant une centaine de spectateurs, sur une glace en parfait état, le match de championnat première ligue Crans-Saas-Fee. Les buts ont été marqués par Olivier Barras (12e), Peter Supersaxo (14e), Lorétan (17e) et Olivier Barras (19e). L'arbitrage fut grandement facilité par la correction des joueurs. Par cette victoire, Crans prend la tête du classement avec 2 matches 4 points, suivi de Villars, 3, Sion, 2-3, Zermatt, 4-2, et Saas-Fee, 3-1.

Excellent départ du HC Champéry

Le HC Champéry, que préside M. Georges Berra, a pris un excellent départ en championnat. Il jouait son premier match samedi soir contre la forte équipe de Gottéron II qui compte un succès acquis à Martigny, contre les réserves locales. Les visiteurs partaient favoris car ils venaient précédés d'une réputation qui n'était pas surfaite. Mais les Valaisans attendaient ce premier match avec impatience. Bien qu'étant à court d'entraînement (ils n'avaient pu patiner durant les fêtes, faute de glace), ils avaient hâte de prendre conscience de leurs possibilités. Aussi débutèrent-ils en trombe, surprenant totalement l'adversaire qui croyait à une partie facile. A la fin du premier tiers, le score de 5 à 2 était éloquent; il devait se confirmer d'éclatante façon en fin de match. Au cours du deuxième Gottéron joua son va-tout, tentant vainement de renverser la situation: 1 à 1. Le feu d'artifice local reprit au troisième, et la partie s'acheva sur le score étonnant de 10 à 3. Comme entrée en scène, reconnaissons que l'on ne pouvait mieux faire!

Dimanche après-midi, Champéry recevait Bulle, équipe plus modeste, sans prétention, faisant le dur apprentissage

La Lausannoise Liliane Crosa, championne suisse de patinage artistique

La neige qui tombait à gros flocons avait forcé les organisateurs des championnats suisses de patinage artistique à faire disputer la première partie à la patinoire des Vernets, à Genève. La seconde partie put avoir lieu à la patinoire de Montchoisi, à Lausanne, comme prévu. C'est la Lausannoise Liliane Crosa, qui prit la succession de Mlle Rita Müller et remporta le titre de championne suisse. Voici une attitude particulièrement gracieuse de la nouvelle championne.



de hockey sur glace. Champéry n'eut aucune peine à s'imposer bien que ressentant encore les fatigues du match de la veille: 19 à 3 (3-0, 9-1 et 7-1).

L'entraîneur écossais Smith a laissé une très bonne impression; il joue en défense et se montre un excellent organisateur. A ses côtés, les autres joueurs jouent avec un cran remarquable et un allant qui fait plaisir. Voici, du reste, comment s'aligne (généralement) l'équipe: Berthoud; Smith, Clément Félix; Clément Jean-Albert, Gex-Collet Romain; (1ère ligne) André Berra, René Berra, Gex-Collet Jean-Claude; (2e ligne) Gérard Berra, Denis Chapelet, Clément Fernand.

Jeudi soir, Champéry se rendra à Martigny pour y rencontrer la deuxième locale: un match qui promet d'être très disputé et qui sera certainement spectaculaire. Samedi soir, Champéry recevra Gstaad II. Souhaitons plein succès aux poujains de M. Georges Berra.



Les champions suisses

Messieurs B: 1. Woodliff, Zurich; 2. Dachtler, Zurich (finale: 21-19, 21-19, 21-8).

Messieurs C: 1. Casarati, Chiasso; 2. Cavadini, Zurich (finale: 21-18, 21-19, 21-14).

Messieurs D: 1. Müller, Zurich; 2. Ehrlich, Zoug (finale: 21-10, 15-21, 21-17, 21-12).

Dames B: 1. Verena Dietrich, Zurich; 2. Irène Fischer, Schaffhouse (finale: 22-20, 21-18, 17-21, 21-17); 3. Janine Crisinel, Vevey.

Dames C: 1. Rosette von Burg, Balsthal; 2. Lilly Stadelin, Zurich (finale: 21-15, 19-21, 21-14, 9-21, 21-17).

Double messieurs: 1. Fiedler-Offenstein, Zurich-Genève; 2. Nadasdi-Jaquier, Corseaux (finale: 25-23, 21-14, 24-22).

Double dames: 1. Woodliff-Crisinel, Zurich-Genève; 2. Dietrich-Fischer, Zurich-Schaffhouse (finale: 21-23, 21-17, 21-19, 21-9).

Double mixte: 1. Dietrich-Dachtler, Zurich; 2. Crisinel-Perrollaz, Vevey-Lausanne (finale: 21-12, 21-12, 21-18).

Grand Prix national (tour préliminaire): Mariotti bat Spiegelberg, 21-15, 23-21; Spiegelberg bat Meyer de Stadelhofen, 21-12, 23-25, 21-19; Mariotti bat Meyer de Stadelhofen, 21-16, 21-17.

Tour principal: Antal bat Urchetti, 22-20, 22-20; Urchetti bat Mariotti, 18-21, 21-19, 21-13; Antal bat Mariotti, 17-21, 21-10, 21-10.

Classement: 1. Antal, Saint-Gall; 2. Urchetti, Genève; 3. Mariotti, Bienne; 4. Spiegelberg, Bâle; 5. Meyer de Stadelhofen, Genève.



Championnat romand, à Montana, deuxième journée

Groupe I: Lausanne bat Montana, 15-8; Saanen bat Loèche-les-Bains, 14-2; Gstaad bat Champéry, 8-7; Lausanne bat Genève, 11-6; Montana bat Gstaad, 14-3; Champéry bat Loèche-les-Bains, 7-6.

Groupe II: Saanenmöser bat Caux, 9-8; Montchoisi Lausanne bat Schönried, 15-7; Lenk bat Crans, 9-7; Zermatt bat Schönried, 15-5; Lenk bat Saanenmöser, 9-8; Caux bat Crans, 24-5.



Heureuse décision...

Réunie à Paris, la Commission d'organisation de la Coupe des champions européens a décidé de reporter du 28 février au 20 mars la date limite à laquelle doivent être joués les quarts de finale de l'épreuve. De même, la période réservée aux demi-finales est prolongée du 30 avril au 5 mai.



Liste des gagnants

Concours à 12 matches: 365 gagnants avec 9 points à Fr. 260,70; 6.369 gagnants avec 8 points, à Fr. 14,90. Le troisième, avec 7 points n'a pas été payé.

Concours aux points à 10 matches: 365 gagnants avec 14 points à Fr. 173,80; 2.200 gagnants avec 13 points à Fr. 28,80; 7.205 gagnants avec 12 points à Fr. 8,80.



La fin d'un «règne»

La Cour suprême de Washington a confirmé le verdict du Tribunal fédéral de New-York, décidant la dissolution de l'International Boxing Club.

L'I.B.C. a été déclaré coupable de violation de la loi contre les trusts en raison du monopole qu'elle exerce sur l'organisation des championnats du monde, du contrôle qu'elle a sur plusieurs stades importants, notamment le Madison Square Garden et le Chicago Stadium, et du contrôle qu'elle exerce en vertu de contrats signés avec plusieurs boxeurs.

— Je ne le crois pas, dit «Gary».
— Est-ce que vous prétendez?...
— Je prétends.
— Vous ne voulez même pas que nous appelions un médecin?
— Je crois que nous en avons un ici. Et même deux, avec l'Amerloque.»

Il se tourna vers Lucienne et lui dit brusquement:

«Constatez le décès.
— Un médecin, répondit Lucienne, ne doit pas anticiper sur les faits. Je vais, non pas constater le décès, mais examiner le sujet.
— Après tout, balbutia Gérard, elle n'est peut-être pas morte...
— Ça m'étonnerait, ricana «Gary». Elle m'en a tout l'air. Enfin, regardez, docteur.»

Lucienne s'avança, importante, faisant signe aux autres de rester en arrière. Après un long examen, pendant lequel chacun retenait son souffle, elle se releva et dit:

«Elle est décédée.»
Gérard eut un gros soupir, comme un enfant qui a du chagrin.
«Une balle de revolver... dans le cœur...», ajouta Lucienne.

Jerry, après avoir à son tour examiné le corps de Maud, dit:

«Elle a dû mourir sur le coup. Elle n'a pas eu le temps de souffrir.»

«Tante Suzanne se tourna vers Hélène.

VOUS N'APPELLEREZ PAS LA POLICE!

Roman policier par C. & M. BAYET

«C'est vraiment incroyable de ta part, Hélène, de nous avoir laissés venir ici. L'endroit est dangereux.»

— Figure-toi, tante Suzanne, répondit Hélène un peu sèchement, que je n'avais aucun moyen de vous prévenir.»

«Gary» intervint pour la défendre:
«Ah! non, ça, elle n'avait vraiment aucun moyen de vous prévenir!»

— Vous auriez dû vous débrouiller, dit Lucienne d'un ton définitif.

— Qu'est-ce que nous aurions pu faire? demanda Marcel, furieux. Vous envoyer des faire-part, peut-être?

— Vous auriez dû réfléchir, dit Lucienne, supérieure, et vous rendre compte que, nous laisser venir ici, c'était nous attirer dans un guet-apens.

— Vous attirer! C'est nous qui vous attirons! Ça c'est le comble! Alors que vous venez tous les ans nous barber à Noël, sous prétexte que le

partage légal entre nos trois maisons n'est pas encore fait!

— Vraiment! s'écria tante Suzanne. Je ne savais pas que ces réunions de famille étaient pour vous de telles corvées.

— Eh bien, apprends-le!»

L'oncle Célestin intervint:
«Ne nous laissons pas emporter par l'émotion. Si nous sommes arrivés ici dans un... mauvais moment, ce n'est pas la faute d'Hélène, ni de Marcel.»

— Je ne dis pas qu'il s'agisse d'un guet-apens organisé», concéda Lucienne.

Et elle ajouta d'un ton péremptoire:
«Mais c'est une coupable négligence.»

— Tu serais gentille de me dire ce que tu aurais fait à notre place? demanda Hélène.

— Oui. Je voudrais bien savoir ce que vous auriez fait», appuya «Gary».

Personne n'avait très faim. C'était moins un déjeuner qu'une vague réunion dans la salle à manger.

Lucienne et Jerry avaient redonné le corps de Maud sur son lit. On était redescendu.

Hélène avait refait du café et beurré des tartines. C'était tout ce qu'elle se sentait la force de préparer. Mangeait qui voulait.

L'oncle Célestin faisait des déductions:

«Si aucun de nous n'a entendu le coup de revolver, c'est qu'il y a eu un autre bruit qui l'a masqué. Il est vraisemblable que nous ayons tous été endormis assez profondément pour ne rien entendre.»

Et chacun se mit à chercher, essayant de se rappeler. N'y avait-il pas eu un bruit de porte qui claquait, ou un volet, peut-être, ou un craquement dans une cheminée?

Gérard, les yeux rouges, se mangeait nerveusement les ongles. Tout à coup, il éclata d'un rire nerveux.

«Gary» leva lentement son revolver.

«Qu'est-ce que vous prend?»

— Il me prend que je n'ai plus peur. C'est fini. Je n'ai plus peur. Je vais appeler la police.»

De chaque côté de Gérard, les deux complices braquaient un revolver.

(A suivre)

Spaghetti de Naples (100 g. —, 12) paquet de 500 g.

-.60

Tomates pelées « Manuzzi », boîte de 400 g.

-.75

Fenouils d'Italie le kg. **-.85**

Citrons d'Italie le kg. **-.85**

MIGROS

SOLDES

OLD ES Pour Dames Messieurs et Enfants
CHEZ PERRIN
Grand-Rue St-Maurice Tél. 3 64 09
autorisées du 15 au 31 janvier 1959

Fr. 2200,- en bloc

1 Citroën 11 légère 1948, 1 Austin Station 6 CV 1951, 1 Skoda Station 6 CV 1951, 1 Renault Juvaquatre 1948, à vendre tout de suite.

Faire offres sous chiffre P. 368-6 V, à Publicitas, VEVEY.

BELLES OCCASIONS

Topolino 1952, verte, ciel ouvrant, Fr. 1 400,-
VW 1956, type Omnibus
VW 1954, type Pick-Up
VW 1956, type luxe
VW 1957, type luxe
VW 1954, type luxe
VW 1953, type luxe

Prix et conditions à discuter.
Reprises, facilités de paiement.

Garage de Bergère, VEVEY

Distributeur officiel VW, Plymouth, Porsche
Av. de Plan 78 Tél. 5 68 68

On cherche

personne

bonne constitution, jusqu'à 50 ans, pour tenir ménage et s'occuper dame infirme. Vie de famille. Gages Fr. 200,-.
Tél. (027) 2 38 83, Sion.

Orchestre

5 musiciens avec piano libre pour Carnaval.
S'adresser à L. Vuadens, Vouvry.

Orchestre

de 1er ordre libre pour Carnaval. 3 exécutants
Raymond Clerc, Les Evouettes. Tél. Café Guillaume-Tell.

VW luxe

ciel ouvrant, dédouanée 1958 mais type 1959, peu roulé, voiture très soignée, couleur beige, jamais accidentée, à vendre tout de suite pour cause imprévue. Paiement comptant.
Tél. (021) 5 18 10.

Café-Restaurant

à vendre. Excell. aff. Offre Case post. 291, Sion 1.

Saldes !

Au magasin
MODES SUZANNE
à Monthey
Tél. 4 27 75

Grand choix de chapeaux et bérêts soldés de 30 à 70%

Laine 25 à 40%

Echarpes et foulards 10 à 15%

Bas double escompte pendant les soldes

Entreprise de transports possédant locaux près centre Genève offre à importantes maisons

DEPOT ET LIVRAISONS

de marchandises.

Ecrire à Transports ABC, 8, Av. Industrielle, Genève, tél. (022) 24 71 10.

On solde

chez

CHARLY

Maix

CONFECTION

Grand-Point SION

(autorisé du 15 au 31 janvier)

A remettre à Lausanne

EPICERIE-PRIMEURS

Chiffre d'affaires Fr. 65 000,-. Reprise Fr. 10 000,- plus agencement et marchandises.
Ecrire sous chiffre PS 3097 L à Publicitas, Lausanne.

A vendre pour cause de transformation

1 étaiu-limeur

course 400 m/m à moteur. 1 meuleuse 350 m/m sur palier à billes sans moteur, 1 tour banc plat avec rompu = 2 plateaux de 900 mm. entre-pointes 3500 mm.

Atelier méc. B. Balmat Romont. téléphone 037 5 20 29.

A vendre quelques toises de

FOIN

à bord de route
S'adresser chez M. Oscar Troillet, Salins s/ Sion.



A vendre

voiture

Frégate modèle 1956. Vraie bonne occasion. Révision complète 1 000 km. et une remorque en fer pour jeep et tracteur.
S'adresser au tél. (026) 6 21 45.

A vendre à Vernayaz

maison d'habitation

en bordure route cantonale, comprenant 3 appartements et, au rez-de-chaussée, locaux pour commerce, ateliers ou bureaux. Petit jardin attenant.

Faire offres écrites sous chiffre P 1282 S, à Publicitas, Sion.

LE NOUVELLISTE
le plus fort tirage
du canton

On cherche pour le 15 mars

jeune fille

sachant travailler seule, dans ménage de 3 enfants (environs de Neuchâtel). Faire offres à Case postale 954, Neuchâtel 1.

On cherche place pour jeune homme comme

apprenti de commerce connaissant la dactylo et la sténo. Ecrire sous chiffre P 1174 S à Publicitas, Sion.

On demande **sommelière** ou débutante. Tél. le matin au (026) 6 23 54.

Je cherche un bon **domestique de campagne** et sachant traire

S'adresser à André Michellod, La Bâtière, Martigny-Ville.

Mécaniciens Diesel

trouveraient place stable et bien rémunérée, dans grand garage du Valais. Possibilité d'occuper le poste de chef d'atelier.

Offres à Case postale 29 191, Sion.

Sténo-dactylo

trouverait place dans entreprise de la région.
Offres à Case postale 29 191, Sion.

BERGER

On en demande un de 14 à 16 ans pour saison d'été. Bons gages et vie de famille.

Adr. William Perrod, Les Diablerets, tél. 025/ 6 41 72.

Nous cherchons jeunes filles comme

filles de cuisine et d'office aides de buffet

pour nos postes du Jura neuchâtelois et du Jura bernois.

Faire offre au Département social romand, à Morges. Tél. (021) 7 36 24.

VENDEUSE

Commerce de la place de Martigny-Ville cherche une vendeuse et une apprentie-vendeuse.

Bon salaire pour personne capable. Entrée de suite.

Faire offres écrites sous chiffre P 1257 S à Publicitas, Sion.

VENDEUSE

On cherche pour entrée de suite VENDEUSE capable et APPRENTIE VENDEUSE.

Faire offres à Chaussures LUGON-FAVRE, Place Centrale, Martigny-Ville.

On cherche

1 chef de multiple ainsi que 2 ouvriers de scierie.

S'adresser à la Scierie Meunier, Martigny-Bourg. Tél. 6 14 66.

Important commerce de détail cherche

gérant (e) intéressé (e)

Entrée de suite.

Faire offres écrites sous chiffre P 1256 S à Publicitas, Sion.

Caviste

EXPÉRIMENTÉ, ayant de nombreuses années de pratique, cherche place. Références et curriculum vitae à disposition. Ecrire sous chiffre P 16, au Nouvelliste, à St-Maurice.

Etes-vous satisfait de votre travail ?
Etes-vous satisfait de votre salaire ?

Avez-vous déjà pensé au gain possible d'un bon

représentant

Si vous êtes travailleur,
Si vous avez le sourire facile,
Si vous aimez le contact avec des inconnus
Vos chances de réussite sont grandes.

Nous cherchons un ou deux collaborateurs de 25 à 35 ans pour compléter notre équipe de vendeurs. Gain supérieur à la moyenne par frais - fixes et commissions, frais de transport et carte rose à la charge de la maison. Débutant pas exclu, instruit et formé, puis aidé régulièrement par chef de vente qualifié.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé et photo à Case postale 343 Sion.

La première fabrique de chaussures suisse romande qui vend directement dans ses propres magasins de détail.

Chaussures de qualité à des prix toujours avantageux

A part ces avantages, profitez de notre

Grande vente au rabais

autorisée du 15 au 28 janvier

Pantoufles d'hiver dès Fr. 2,-
Après-ski dès Fr. 12,-
Chaussures de ski dès Fr. 15,-

Offre unique et sensationnelle

CHAUSSURES

LUGON-FAVRE

SION

Rue de Conthey

L'Unité chrétienne

La Semaine de l'Unité chrétienne voit chaque année un plus grand nombre de croyants s'unir dans la prière pour la réunion « comme le Christ la veut, par les moyens qu'il voudra ».

Le Centre de Lyon a diffusé l'an dernier 450.000 brochures ou tracts demandés par plus de quarante pays. Radio-Dakar a donné chaque matin de la Semaine un commentaire de l'intention du jour. Radio-Monte-Carlo de même. Cette année encore, chaque matin, du 18 au 25 janvier, à 6 h. 55, les antennes de Monte-Carlo diffuseront un commentaire approprié.

Le Conseil Œcuménique des Eglises avait, l'an dernier, répandu à 200.000 exemplaires un schéma d'intercession basé sur Notre Père, traduit en anglais, allemand et français.

Sur une initiative du professeur O. Cullmann, une collecte « œcuménique » avait rencontré beaucoup de sympathies. Elle avait été faite par les chrétiens d'une confession pour les chrétiens pauvres d'une autre confession et réciproquement.

En face d'un monde qui souffre, qui n'a pas le témoignage d'unité des chrétiens, ceux-ci devraient multiplier des gestes communs, commandés par la charité du Christ. Souhaitons que la prière commune de la semaine prochaine inspire de tels gestes, créateurs d'unité.

Voici l'adresse du Centre de Lyon qui diffuse les tracts, images et brochures en comptant uniquement sur les dons des destinataires: Père Michalon. Dir. Séminaire Universitaire, place Abé-Larue, Lyon (5e).

Journées fruitières et maraîchères valaisannes

Troisième journée
Lundi 19 janvier 1959,
dès 9 h. 30
Salle du CASINO, Sion

Présidence: Président de la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes.

1. La législation agricole en relation avec les cultures fruitières et maraîchères: Division fédérale de l'Agriculture, M. Zimmermann;
2. L'écoulement des fruits à pépins: Régie fédérale des Alcools, M. Schwarzenbach; (projection du film: « La merveilleuse horloge du roi Pomme ».)
3. Le Marché commun et les perspectives pour notre arboriculture: Office central Saxon, M. Caruzzo, directeur;
4. Les fruits: de la production à la consommation: Direction de Profruits, M. Massera;
5. L'examen comptable de l'exploitation: Office d'enquêtes sur le prix de revient des fruits et légumes, M. Julien.

Quatrième journée
Mardi 20 janvier 1959,
Grande Salle du Collège
à Riddes, dès 9 h. 30

Présidence: Président de la Société des anciens élèves des écoles d'agriculture.

1. Lutte antiparasitaire: Stations fédérales Lausanne, MM. Dr. Daggiolini et Bolay;
2. La taille des arbres fruitiers: Sous-station fédérale d'essais Châteauneuf;
3. Nécessité de transformer notre production fruitière: Les nouvelles plantations: Station cantonale d'arboriculture, M. Michelet;
4. L'utilisation des herbicides en général et dans les cultures spécialisées: Stations fédérales d'essais Lausanne, Dr. Würzler.

Ralentissement de la vente des pommes

Quantités expédiées du 14 décembre 1958 au 10 janvier 1959

| | Pommes | Poires |
|-------------------------------|----------------|---------------|
| Semaine du 14 au 20. 12. 58 | 226 341 | 41 414 |
| Semaine du 21 au 27. 12. 58 | 66 376 | 14 350 |
| Semaine du 28. 12 au 3. 1. 59 | 26 170 | 4 177 |
| Semaine du 4 au 10. 1. 59 | 82 305 | |
| TOTAUX | 401 192 | 59 941 |
| EXPEDITIONS au 13. 12. 58 | 9 088 940 | 11 597 383 |
| EXPEDITIONS au 10. 1. 59 | 9 490 132 | 11 657 324 |

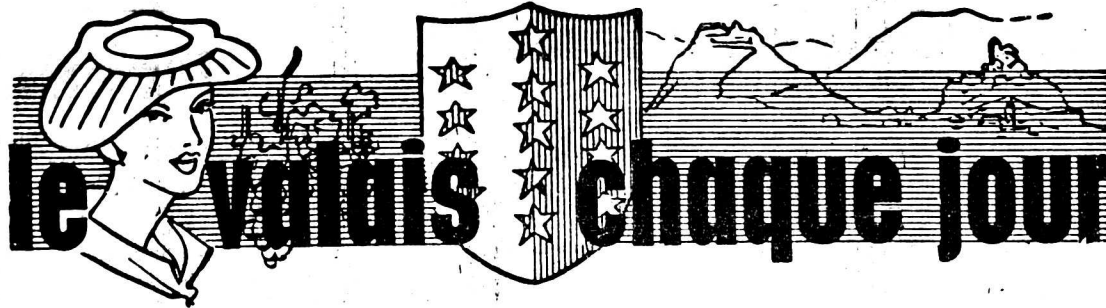
Observations

Comme toujours, la période des fêtes s'est traduite par un net ralentissement de la vente des pommes au profit des oranges, mandarines et autres produits exotiques.

Les stocks de Reinettes du Canada sont encore très importants.

Nous comptons sur une reprise des ventes à partir du 15 janvier et sur l'ouverture de la frontière française à la fin du mois.

Office Central Saxon.



haut-valais

**Zermatt
Les enfants
de l'ex-roi Farouk
en montagne**

Zermatt, riche de soleil et doté d'un panorama merveilleux, est, sans contredit, l'une des stations de séjour les plus fréquentées. On y a, coutume de rencontrer une foule d'amateurs de sports et de grand air, venus des quatre coins du monde.

Samedi dernier, l'ex-roi Farouk y a envoyé ses quatre enfants en compagnie de deux nurses et d'un tuteur.

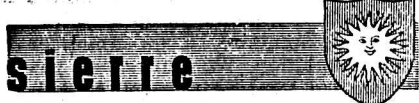
Le jeune prince Fouad porte le même nom que son grand-père, le roi Fouad Ier, et est âgé de 7 ans; ses trois sœurs, dont deux étudient dans un Institut vaudois situé au bord du Léman, ont respectivement 14, 17 et 19 ans.

Tous séjourneront jusqu'à Pâques au chalet Annelise.

Montana

**Verglas toujours
fautif?**

Encore un accrochage s'est produit hier à Montana entre deux voitures pilotées par deux habitants de la station.



Muraz

† Alphonse Zufferey

La région vigneronne sierroise vient de perdre avec le décès de M. Alphonse Zufferey l'une de ses personnalités les plus marquantes.

Cet homme était doté d'un magnifique esprit civique et pour lui n'était digne du titre de citoyen que celui qui participe avec un intérêt soutenu à la gestion de la chose publique. Mettant cette idée en pratique sans aucun esprit partisan, il donnait sur tout sujet des avis longuement pensés, empruntant aux idées des divers partis celles qui lui semblaient les plus propres à assurer le bien général.

En matière d'équité il entendait avec sagesse conserver le mieux possible à Sierre son caractère semi-rural qui lui convient si bien. Les assemblées primaires le virent fréquemment intervenir en ce sens sans que ces concitoyens malheureusement comprissent toujours le fonds de son idée.

Cet esprit original et éveillé voulait également aux choses de l'art un soin très averti. Sa critique en ce domaine était toujours équilibrée, tolérante, compréhensive finement.

Lui-même d'ailleurs s'adonnait à la sculpture sur bois selon la tradition du pays. Dans l'arole docile, il inscrivait des scènes tirées de l'histoire sainte et y ajoutait des motifs de composition originale. Sa main était sûre et ses tableaux revêtaient une valeur d'art populaire.

On regrette de tout cœur cet ami rencontré souvent sur le chemin de sa vigne à Villa, toujours affable, plein de bon sens. Il laisse le souvenir d'un homme de bien, travailleur attaché à son pays et à sa vigne.

Villa.

hérens

**VERNAMIEGE
Un départ**

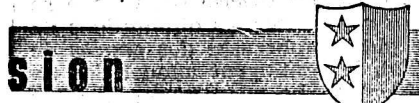
Dimanche les paroissiens de Vernamiège vécurent une heure de double émotion. D'abord émotion de joie, en se réunissant à l'église pour l'Office divin, de revoir au chœur leur cher curé, séparé des siens depuis de longues semaines par la maladie. A la joie de tous, son état de santé s'améliorait, plus aucun doute puisqu'il était là. Aussi tous les fidèles se plongèrent dans une prière de remerciement au Seigneur.

Dans la piété et le recueillement le Saint Sacrifice avançait. Après l'Evangile M. le révérend curé, comme à l'ordinaire, s'appêta pour le sermon. Qu'allait-il annoncer après cette longue séparation? Les assistants étaient tout yeux, tout oreilles afin qu'aucune syllabe du prédicateur ne leur échappât. Ah! triste surprise! Sa santé fébrile ne lui permettait plus de continuer son ministère à Vernamiège. A cette nouvelle, tous les visages étaient déjà assombrés et durant les touchants adieux de leur aimable desservant, plusieurs personnes ne purent empêcher de laisser sillonner de quelques larmes leurs joues palottes. Dans l'après-midi l'administration ne manqua point d'apporter ses salutations au dévoué et courageux curé. Les gens se succédaient à la cure, encore tard dans la soirée, car chacun tenait à lui serrer la main, le remercier et lui souhaiter personnellement un prompt et entier rétablissement.

Cette grande émotion de tristesse, devenue générale dans la paroisse de Vernamiège, n'a rien d'étonnant pour ceux qui connaissent le profond attachement de la population à leur prêtre affectueux. Il serait bien trop long d'énumérer ici tous les bienfaits, que l'abbé Praplan apporta à sa paroisse durant 7 années de ministère. Soulignons simplement que grâce à lui, l'église fut embellie par de belles orgues dont la commune est fière aujourd'hui. Par son intelligence, son caractère social et sa simplicité remarquable il eut tôt fait de gagner l'estime et l'affection de ses paroissiens. Ainsi dans la joie et l'amitié de tous, son travail de pêcheur d'hommes lui est devenu une tâche facile. Pour ses véritables amis, les malades, quel réconfort et quel soutien n'était-il pas? Tous supportaient leurs épreuves et leurs souffrances avec le sourire car il trouvait pour chacun les mots d'encouragement nécessaires. Sans compter, il se dépensa à l'éducation des enfants et de la jeunesse. Enfin partout il déploya tout son zèle et son énergie pour le bien et la prospérité de ceux qui lui étaient confiés. Vernamiège lui doit beaucoup de son développement.

A vous, cher Révérend Curé, veuillez trouver ici tout le respect, l'affection, la reconnaissance et les remerciements de vos paroissiens à qui votre doux souvenir restera longtemps gravé dans les mémoires.

Des paroissiens.



Jean le Witt à Sion

Le célèbre peintre anglais Jean Le Witt vient de faire un bref séjour à Sion. Attiré par l'école des Beaux-Arts du Valais dont il connaît la renommée depuis des années, il s'est entretenu de problèmes pédagogiques touchant les élèves d'art. Il fut chargé par un institut anglais de voir les études de nos élèves et dont il déclara la haute qualité de ceux-ci.

Il est fort probable que l'école des Beaux-Arts du Valais recevra un contingent d'étudiants anglais l'automne prochain.

Memento séduois

Ciné-Club. « Variété », réalisation E. A. Dupont. Régie F.-W. Murnau. Création magistrale de l'ambiance d'un théâtre de variétés, la caméra s'identifiant à l'œil des divers interprètes. Ce soir, mardi 13 janvier, à 20 h. 30, au Capitole.

Le Touring-Club suisse vous convie à prendre part à sa grande soirée annuelle qui aura lieu dans les salons de l'Hôtel de la Planta, à Sion, le samedi 17 janvier prochain.

Après le dîner traditionnel, un orchestre conduira le bal et le grand animateur parisien Francis Valbray dirigera les jeux. La tenue de soirée est exigée.

Assemblée publique du parti conservateur. Mardi 27 janvier à la Gran-

de salle du Casino. Sujet « Le suffrage féminin » traité par M. le conseiller national Ch. Primborgne. Invitation cordiale à tous citoyens et citoyennes.

Un cours destiné aux cadres des entreprises et consacré à la sécurité sur les chantiers de routes aura lieu à Sion le 19 janvier. Les intéressés se rassembleront à 8 heures devant le Palais du Gouvernement, place de la Planta.

Patinoire. Mardi 13 janvier: de 12 h. 45 à 14 h.: demi-patinoire libre pour jeu de hockey; de 18 h. 30 à 20 h.: entraînement HC Sion (I).

Chœur Mixte du Sacré-Cœur. Jeudi 15 janvier, répétition pour les soprani et alti, à 20 h. 30.

Retraites. Du 15 au 18 janvier: jeunes filles: prédicateur: Rd Père Cann. A la Maison de retraites.

Pharmacie de service. J. Darbellay, tél. 210 30.



**Patinoire de Martigny
Programme de la semaine
du 12 au 18 janvier 1959**

Mardi 13

9 h. à 12 h.: Patinoire réservée aux écoles.

13 h. 30 à 16 h. 30: Patinage; Patinoire en partie réservée aux écoles.

19 h. à 20 h. 30: Entraînement 2e et 3e équipe.

20 h. 30 à 22 h.: Patinage.

Mercredi 14

9 h. à 12 h.: Patinoire réservée aux écoles.

13 h. 30 à 16 h. 30: Patinage; Patinoire en partie réservée aux écoles.

19 h. 30 à 22 h.: Patinage.

Jeudi 15

9 h. à 12 h.: Patinoire réservée aux écoles.

13 h. 30 à 16 h. 30: Patinage; Patinoire réservée en partie aux écoles.

20 h. 30: Match Martigny II-Champéry.

Vendredi 16

9 h. à 12 h.: Patinoire réservée aux écoles.

13 h. 30 à 16 h. 30: Patinage; Patinoire réservée en partie aux écoles.

20 h. à 22 h.: Patinage.

Samedi 17

9 h. à 12 h.: Patinoire réservée aux écoles.

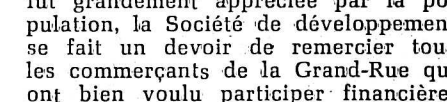
13 h. 30 à 16 h. 30: Patinage; Patinoire réservée en partie aux écoles.

20 h. à 22 h.: Patinage.

Dimanche 18

13 h. 30 à 16 h.: Patinage.

20 h. 30: Match Martigny I renforcé par Mac Donald et Guay contre Equipé nationale d'Ecosse.



**Illumination de la Grand-Rue
pendant les fêtes
de fin d'année**

A la suite de cette réalisation qui fut grandement appréciée par la population, la Société de développement se fait un devoir de remercier tous les commerçants de la Grand-Rue qui ont bien voulu participer financièrement aux frais d'achat du matériel en répondant favorablement et généreusement à notre circulaire.

Afin de rassurer certaines personnes qui pensaient que la consommation de courant pourrait représenter une dépense exagérée pour la Commune, nous pouvons donner le décompte ci-dessous:

Il a été posé 400 lampes de 15 w., soit une puissance de 6 kw.

Durée moyenne de l'éclairage par soir: 8 heures, soit 48 kw par soir et 720 kw pour les 15 jours qu'a duré l'illumination.

La Commune qui achète ce courant au prix moyen de 7 cts le kw a donc dépensé au maximum 50 à 55 francs.

Soirée annuelle de la SFG

La section de St-Maurice de la Société fédérale de gymnastique organise dimanche prochain 18 courant, sa traditionnelle soirée annuelle.

Elle dédie cette soirée à ses amis et aux parents de ses actifs et pupilles; elle les invite tous à venir constater de visu les efforts qu'elle prodigue pour le sain développement de notre jeunesse.

Le comité.

Mme A. Brochellaz, Samedi-dimanche: ORCHESTRE

3 grands films

C'est ce soir, mardi, à 20 h. 30, à la Salle des Spectacles, que la Société de Développement présente au public les trois films sonores et en couleurs suivants:

« Les Abeilles », « Terre valaisanne », « Valais, éternel printemps ».

Une séance spéciale sera donnée l'après-midi pour les écoles.

Dernière heure

**Conthey
Fracture du bassin**

Alors qu'il travaillait dans sa grange, à Dailion, M. Joseph Antonin, 54 ans, fit une chute de plusieurs mètres. On le releva quelques instants plus tard avec le bassin fracturé. Il est soigné à l'Hôpital de Sion.

**Evolène
Accident**

Le jeune Jean Fournier, de Joseph, âgé de 13 ans, s'est fracturé le fémur en skiant dans la région d'Evolène où il est domicilié. Il a été transporté à l'Hôpital de Sion.

**Le nouveau comité
de la société suisse
des officiers de Sion**

Les membres de la société suisse des officiers se sont réunis hier soir pour renouveler leur comité. Le major Constantin, démissionnaire, a été remplacé à la présidence par le capitaine Charles-Henri Lorétan. Le Lt. Jacques Allet a été élu comme nouveau membre du comité qui se compose par ailleurs des pl. Spiess et Reichenbach et du Lt. Dubuis. On entendit enfin un exposé fort intéressant du cap. Lorétan concernant les problèmes de l'artillerie, ses servitudes et son avenir.



Madame Alice BONVIN-EMONEY, à Londres;
Monsieur et Madame Edgar BONVIN-STOLL et leurs enfants, à Londres;
Monsieur et Madame Joseph BONVIN, leurs enfants et petits-enfants, à Valençon;
La famille de feu Pierre EMERY-BONVIN, à Lens;
Monsieur Charles EMONEY, à Berne;
Monsieur et Madame Albert EMONEY et leur fille à Bath, Angleterre;
Madame STOLL-VAUCHER, à Lucerne;
les familles parentes et alliées, ainsi que ses nombreux amis, ont le pénible devoir de vous informer du décès de

**Monsieur
Candide BONVIN
Hôtelier**

survenu à l'âge de 74 ans à Londres, à la suite d'une longue maladie, le 11 janvier 1959.



**En souvenir
de notre cher époux et papa
bien-aimé**

**Ernest
Willommet-Darbellay
1906**

13 janvier 1958 - 13 janvier 1959

Déjà un an, au soir du 13 janvier, que tu nous as quittés, époux et papa bien-aimé, sans avoir pu nous dire adieu. Depuis ce triste départ, la joie de nos cœurs a cessé.

Ton absence est bien cruelle et pourtant nos cœurs meurtris t'appellent, tu as tout emporté, joie, espoir, bonheur, tu étais trop bon et tu es parti trop tôt, mais dans le cœur de ceux qui t'aiment rien n'effacera ton chef et doux souvenir.

Cher époux et papa, de bonheur et d'amour, il nous reste l'espoir, dans le ciel, près de Dieu, d'un éternel revoir.

Ton épouse et tes enfants,
Payerne et Fully,
le 13 janvier 1959.



Profondément touchée par les très nombreux témoignages de sympathie, la famille de

**Monsieur
Rémy Marclay de Casimir
à Val d'Illeiez**

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leur présence et par leurs messages, ont pris part à son grand deuil.

Val d'Illeiez, le 13 janvier 1959.



Pilotes des glaciers et Garde aérienne Vers une solution positive

Il y a de nombreuses années, sur l'initiative d'un Lucernois, M. Bucher, naissait en Suisse une institution aussi intéressante qu'originale : la Garde suisse de sauvetage qui s'occupa essentiellement, à ses débuts, des noyades.

Cet organisme étendit par la suite ses activités et en vint à compter parmi elles, le sauvetage en montagne.

Notre pilote des glaciers Geiger, qui avait commencé ce travail avec l'appui de l'Aéro-Club, section valaisanne, et de la Municipalité de Sion, sans être en rapport avec la Garde aérienne suisse, en devint finalement membre et chef pilote.

Par la suite, le don par l'U. S. C. C. d'un hélicoptère nécessita d'autres conventions encore. Somme toute, on se trouvait en face d'une institution qui s'était graduellement étendue à mesure que lui en venaient les moyens, à mesure aussi que les performances — essentiellement valaisannes — de sauvetage en montagne par la voie des airs s'améliorèrent. Extension très pragmatique, règles mal définies. De ce fait naquit un conflit dont M. Geiger et les personnalités valaisannes responsables à divers titres des rouages de l'institution ont voulu hâter la solution : on s'est retiré en novembre de la Garde aérienne afin de permettre la clarification d'une situation fort embrouillée.

Disons d'emblée que le sauvetage en montagne ne souffrira en rien de cette démarche. L'œuvre entreprise par les ailes valaisannes, avant la création de la Garde aérienne, se continuera comme par le passé. Il importe néanmoins que nos lecteurs possèdent les données d'un problème qui les touche de près.

Chef-pilote de la Garde aérienne, Hermann Geiger était responsable de l'engagement, en vue des sauvetages, des moyens dont il disposait. Or, un premier conflit l'opposait bientôt à l'autorité dirigeante de la Garde : celle-ci était en effet partisane d'une action basée au premier chef sur l'intervention de parachutistes et consacrait à leur entraînement d'importantes sommes. M. Geiger et la section valaisanne de l'Aéro-Club pensaient au contraire que cette action devait utiliser d'abord l'avion et l'hélicoptère et, en tant qu'appoint rarement nécessaire, les parachutistes.

En 1957, l'U. S. C. C. de Bâle, grâce à la popularité dont jouissait notre pilote des glaciers, put réunir la som-

me nécessaire à l'achat d'un hélicoptère qu'elle donna à la Garde aérienne suisse de sauvetage. Mais on y mettait plusieurs conditions : le pilote responsable de cet hélicoptère serait Geiger, son port d'attache serait Sion, et l'exploitation commerciale de cet engin serait donnée à la Pilatus S. A. de Stans. Or cette société dut en quelque sorte renoncer à remplir son obligation vu son éloignement du port d'attache. Cette tâche incombait finalement à l'Aéro-Club, section Valais, à la Municipalité de Sion, propriétaire des terrains, hangars, installations civiles et dont Geiger, en tant que chef de l'aérodrome civil, est le salarié.

Ce n'est que récemment d'ailleurs que l'autorité de la Garde aérienne se rallia à la thèse valaisanne selon laquelle il importait de donner aux pilotes, par le truchement d'interventions commerciales, la possibilité d'être constamment entraînés aux interventions difficiles de sauvetage en montagne.

Le conflit, concernant la répartition de l'effort à consacrer à l'avion et à l'hélicoptère d'une part, et aux parachutistes d'autre part, demeurait.

Par ailleurs, la Garde aérienne prenait des décisions ressortissant aux compétences de son chef-pilote Geiger sans son avis ou même contre son

avis. C'est ainsi que sans consulter le pilote des glaciers, l'on acheta, pour être aménagée à l'aérodrome de Sion, une baraque qu'à la livraison l'on constata hors d'état de satisfaire les besoins à combler. Des décisions irrationnelles concernant même l'engagement en vue de sauvetages furent prises par Zurich. Enfin surtout, le système d'alerte devenait de moins en moins satisfaisant. La situation s'avérait donc intenable et l'on se retirait.

Ce geste de protestation a immédiatement provoqué une réaction positive en ce sens que les divers milieux intéressés, notamment le comité de patronage de la Garde aérienne, présidé par M. Sydney de Coulon et dont M. Roger Bonvin est membre, s'attacha à revoir tout le problème. C'est ainsi que seraient envisagés l'amélioration notable du système d'alerte, la création d'une section valaisanne de la Garde aérienne et un choix nouveau de l'organisme chargé de la commercialisation aux fins d'entraînements des pilotes.

Tout porte à croire, donc, que ce conflit sera finalement un pas de plus accompli dans le chemin ouvert brillamment par Geiger dans le domaine très important du sauvetage en montagne.

V. G.



Devant l'hélicoptère offert par l'USCC, au moment de son arrivée à Sion le 22 mars 1957, on reconnaît, de gauche à droite : MM. Hermann Geiger, Roger Bonvin, membre du comité de patronage de la Garde aérienne suisse de sauvetage et M. Ch. Meyer, ingénieur. Photo d'archives.

Un sportif roumain disparu

Est-il en Suisse ?

MULHOUSE, 12 janvier, ag. (AFP). — Depuis hier on est sans nouvelles de Cucos Florin, un des membres de l'équipe nationale roumaine de basket-ball qui a rencontré la France samedi soir au Palais des Sports de Mulhouse.

Le lendemain du match, après le déjeuner, le réceptionniste de l'hôtel où étaient logés les joueurs roumains et leurs accompagnateurs, reçut un mystérieux coup de téléphone : « Dites à mes camarades que j'ai choisi la liberté, déclara le correspondant, dans un français haché, et que je me suis présenté à la police ».

L'entraîneur de l'équipe roumaine, alerté, fit aussitôt l'appel de ses joueurs. Seul, Cucos Florin n'y répondit pas. Mais, contrairement à sa déclaration au téléphone, le joueur roumain ne s'est pas présenté à la police qui ne fut mise au courant de sa disparition qu'aujourd'hui.

On ignore où se trouve actuellement Cucos Florin. Il n'est pas exclu qu'il ait franchi clandestinement la frontière franco-suisse.

Brillante réélection du bourgmestre Willy Brandt

BERLIN, 12 janvier, ag. (AFP). — M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin-Ouest, a été réélu à une écrasante majorité par le Parlement municipal de Berlin-Ouest. M. Brandt a recueilli 120 voix sur 127 députés.

Le nouveau Parlement de Berlin-Ouest comprend depuis les élections du 7 décembre 1958, 78 socialistes et 55 chrétiens-démocrates. M. Willy Brandt, âgé de 45 ans, est depuis l'automne 1957, à la tête du Sénat de Berlin (gouvernement). Il a succédé à M. Otto Suhr, décédé. M. Willy Brandt a déclaré lundi qu'il pensait que Berlin allait encore subir bien des épreuves.

M. Molotov ira à La Haye comme ambassadeur

MOSCOU, 12 janvier, ag. (AFP). — On confirme dans les milieux proches de l'ambassade des Pays-Bas à Moscou que le gouvernement soviétique a demandé l'agrément du gouvernement néerlandais pour la nomination de M. Molotov comme ambassadeur de l'URSS à La Haye.

A l'étude devant le Conseil fédéral La réduction prochaine des obligations militaires

Libération du service à 50 ans

On sait que le Département militaire fédéral a soumis, avant la fin de l'année encore au Conseil fédéral, le projet d'une réorganisation de l'armée. Ce projet, dont le détail n'est pas encore connu, est accompagné d'une série de propositions ; l'une a trait à la durée des obligations militaires et prévoit une nouvelle répartition des classes d'âge. La proposition du Département militaire rejoint un vœu plusieurs fois exprimé au Parlement : l'abaissement de l'âge de libération. Elle s'appuie sur deux raisons capitales ; il s'agit d'une part de satisfaire aux futurs besoins en personnel des organismes de protection civile, d'autre part d'opérer un rajeunissement de notre armée en fonction des exigences physiques accrues de la guerre moderne.

La nouvelle répartition des classes d'âge serait la suivante : élite de 20 à 32 ans, landwehr de 33 à 42 ans, landsturm de 43 à 50 ans. La durée des obligations militaires serait donc réduite de 10 ans, la libération définitive intervenant à 50 ans.

L'application de ces nouvelles mesures n'est pas encore fixée ; elle se fera vraisemblablement par étapes, de façon à compenser les diminutions de l'effectif avec l'entrée en service des classes plus nombreuses des années de forte natalité. Ces prochaines années, en effet, le contingent annuel des recrues augmentera dans une proportion considérable. Le moment paraît donc bien choisi pour procéder, en liaison avec une réorganisation plus générale, à une révision du système actuel. Les premières libérations anticipées des classes du landsturm pourraient intervenir à la fin de 1961, la réorganisation devant être achevée à la fin de 1965.

Cette réforme, qui ne manquera pas d'avoir un grand retentissement psychologique et politique, attend pour l'heure l'approbation du Conseil fédéral, avant d'être soumise aux Chambres. Alors que certains aspects de la réorganisation de l'armée soulèveront sans doute une assez vive opposition, la modification des classes d'âge paraît devoir rencontrer un accueil unanimement favorable.

Lys Assia cambriolée

LOCARNO, 12 janvier. (Ag.) — Un garde Securitas faisant sa ronde a constaté lundi matin de bonne heure que l'on avait tenté de cambrioler la villa de la chanteuse zurichoise Lys Assia, à Minusio. Les voleurs, après avoir cassé un carreau d'une fenêtre, ont pénétré dans la villa inhabitée actuellement. Dérangés cependant par l'arrivée de gens des alentours, ils ont dû s'enfuir avant d'avoir fouillé la villa. Cette tentative de vol est probablement l'œuvre d'une bande au travail depuis quelque temps dans la région de Locarno et s'attaquant de préférence aux villas et maisons de vacances fermées en ce moment.

● LISBONNE. — Le général Delgado, ex-candidat de l'opposition, a demandé hier soir asile à l'ambassade du Brésil à Lisbonne.

L'Opéra de Rome va mettre La Callas en poursuite

ROME, 12 janvier, ag. (AFP). — La direction de l'Opéra de Rome va incessamment poursuivre La Callas devant les tribunaux italiens pour lui demander le versement de 15 millions de lires de dommages et intérêts. La direction estime, en effet, à cette somme les pertes que l'Opéra a subies à la suite du refus de la cantatrice d'interpréter le second acte de la « Norma » au cours d'une représentation à laquelle assistait le président de la République italienne.

Il y a une quinzaine de jours, La Callas avait engagé des poursuites contre la direction de l'Opéra de Rome pour rupture de contrat.

Premiers ennuis

Ce matin, à Belle-Ile-en-Mer, petite île bretonne, battue par les vents, Messali Hadj, chef du MNA, accomplissait la barbe en éventail, sa tournée d'adieux. Un hélicoptère, prêt par le gouvernement, devait le conduire dans la région parisienne. Il était bruit que les quelques dirigeants du FLN, râflés par surprise alors qu'ils se rendaient auprès de M. Bourguiba, et internés dans les prisons de Fresnes et de la Santé, devaient, à leur tour, jouir des douceurs du climat océanique.

En effet, le général De Gaulle, pour décongeler le problème algérien, aurait l'intention d'élargir les leaders du FLN actuellement incarcérés. Des condamnés à mort seraient, d'autre part, graciés. Des internés administratifs seraient libérés. Ces mesures de clémence, justifiées par le droit de grâce dont dispose le président de la République, ont provoqué une grande émotion dans les milieux parlementaires et algériens, car elles semblent prélude à une négociation avec les rebelles.

Le mouvement Algérie Française a protesté contre ces intentions en soulignant que les mesures de clémence prises en faveur de Ben Bella et de ses compagnons, apporteraient une aide incommensurable au FLN et se traduiraient dans la population par des réactions dont on a peine à croire qu'on puisse en limiter la portée a priori.

Le mouvement pour l'Installation d'un ordre Corporatif s'étonne des mesures qui risquent de donner à la rébellion l'espoir de vaincre à condition d'y mettre de la persévérance et d'infliger à l'armée un désaveu de son action passée et présente.

D'autres organismes de semblable inspiration se sont demandés si, de nouveau, ils ne se trouvaient pas à la veille d'un 13 Mai et ont prêté que Marianne V durerait moins que Marianne IV.

Les autorités militaires d'Alger viennent de publier leur opinion sur la force offensive de la rébellion. Celles-ci constatent que le FLN, après avoir souhaité mener la lutte à l'échelon régimentaire, a dû renoncer à cette ambition. Ne parvenant pas à mettre sur pied un appareil logistique, les chefs militaires du FLN, incapables de ressusciter les prouesses de Jap, se bornent maintenant à lancer des attaques locales, à agir par petits groupes. Ils s'attachent à la désorganisation du réseau ferroviaire, provoquent des attentats individuels. Tactique qui, selon le commandement français, traduit un essoufflement et laisse présager une victoire de l'armée.

Cette mise au point paraît curieusement au moment où le général De Gaulle s'engage dans la voie des négociations.

L'Algérien moyen ne s'étonne cependant pas des intentions prêtées au président de la République. Il considérerait même que d'éventuelles mesures à l'égard des rebelles sont motivées par des raisons politiques et qu'elles s'inscrivent dans des perspectives que les hautes instances de l'Etat sont, pour l'heure, seules à même d'apprécier. Cela, c'est l'opinion de

l'AFP, agence de presse fort sensible au conseil de l'Etat.

Le calme, apparent ou réel, des Européens d'Algérie ne signifie rien, car le 13 mai, ils ont véhétement réclamé l'intégration. Intégration qu'ils avaient repoussée depuis 25 ans. Ils ont conspué Salan, que certains de leurs interprètes avaient voulu tuer, puis ils l'ont applaudi quand celui-ci s'est réclamé de De Gaulle. Ils ont fraternisé avec les Arabes, ces hommes qu'ils avaient ignorés depuis 30 ans. Bref, l'attitude de cette foule maléable, sujette aux coups de chaleur, aux retournements spectaculaires n'est pas à prendre en considération.

Les députés d'Algérie, bien sûr, regimbent, et rappellent qu'ils n'ont voulu de De Gaulle que dans la mesure où celui-ci aurait proclamé l'intégration. Le général a toujours refusé de s'engager en prononçant ce mot, traduction d'un mythe dangereux pour la France. Il considérerait que ni l'intégration, ni l'indépendance ne sont possibles ou souhaitables. Il envisagerait une sorte d'autonomie devant, tôt ou tard, avec le développement industriel projeté, conduire à l'indépendance. Quelques motifs très simples justifient cette position. La France, en pleine douloureuse reconversion économique, ne peut faire la guerre en raison de plus d'un milliard par jour, se priver de centaines de mille de producteurs pour un résultat incertain. Une victoire militaire est peut-être possible (mais les militaires comptent quatre à cinq ans de lutte pour y parvenir). Mais, cette victoire militaire ne détruirait pas la volonté d'indépendance.

Est-il possible de conserver sous les anciennes formes, une Algérie, alors qu'elle est entourée de pays arabes et de pays africains indépendants ?

A quoi sert de posséder au Sahara de gigantesques ressources d'énergie si la guerre en compromet l'exploitation ?

Ces raisons, à l'exclusion de celles avancées par les ennemis et les alliés de la France, justifient amplement l'essai du général De Gaulle.

Mais, Alger, habitué depuis longtemps à dicter ses volontés à Paris, ne peut ni ne veut admettre les sacrifices nécessaires. Il est, certes, moins cinq. Et certains de ces revendiqués se démasquent en affirmant que De Gaulle a des yeux et ne voit pas, a des oreilles et n'entend pas. Ils montrent ainsi qu'ils se soucient peu des intérêts de la France et qu'ils ont conçu le 13 Mai comme un scénario.

Au Parlement, la politique algérienne du général risque de trouver une majorité inattendue, groupant les socialistes, les MRP, les radicaux rescapés et une majorité de députés UNR. Cet appui suffira-t-il à tenir en respect ceux qui ont risqué une révolution par crainte d'une évolution choquante pour leurs habitudes et leurs intérêts ?

Le cœur et la raison nous poussent à souhaiter une réponse affirmative.

Jacques Helle.

Le scandale de la Bible de Zwingli

WINTERTHOUR, 12 janvier, ag. — M. Mandi s'ouvrira à Winterthour les débats d'un procès portant sur le scandale de la Bible de Zwingli et dans lequel sont impliqués deux professeurs d'école de commerce : Adolf Kessler, 59 ans, et Paul Hasler, 52 ans, ainsi que Robert Heizmann, imprimeur, âgé de 63 ans, et un comparse, un imprimeur de 66 ans.

Ces personnages sont inculpés d'escroqueries, de détournements de sommes importantes et de faux.

De 1907 à 1931, le synode zurichois charge des milieux qualifiés de traduire à nouveau l'Ancien et le Nouveau Testaments en s'inspirant du texte initial. A la fin de l'année 1944 fut créée, à l'instigation du Conseil ecclésiastique du canton de Zurich et des autorités ecclésiastiques de la ville de Zurich, la « Maison d'Édition de la Bible de Zwingli », coopérative qui devait s'occuper de traduire et d'éditer cet ouvrage sous le nom de « Bible de Zwingli ».

Un assassin de 18 ans arrêté

LUGANO, 12 janvier. (Ag.) — La police a arrêté dans un restaurant de Lugano, un Italien de 18 ans, Felice Albrighti, recherché par la police italienne pour avoir étranglé la semaine dernière sa tante, Mme Maria Stecchetti, âgée de 58 ans, dans la maison qu'elle habitait à Oleggio dans la province de Novare, pour la voler. Il avait caché le cadavre sous un lit et s'était enfui avec un demi-million de lires.

Un père et sa fille condamnés pour escroquerie

UZNACH, (St-Gall), 12 janvier, ag. — Le Tribunal du district du Lac (Saint-Gall) siégeant à Uznach, s'est occupé d'une affaire d'escroquerie dans laquelle étaient inculpés un ressortissant danois, âgé de 51 ans, M. Leif Heie Malling, et sa fille, Annie Ruth. Tous deux avaient été arrêtés à Rapperswil (Saint-Gall). Ils avaient fait croire qu'ils mettaient au point un guide touristique suisse destiné aux pays nordiques et se faisaient verser des sommes pour les annonces que soi-disant ces deux personnages publieraient dans cet ouvrage de propagande touristique. Il s'agissait d'une tromperie.

Les sommes encaissées servaient à leurs dépenses personnelles. Ils étaient, en outre, inculpés de filouterie d'auberge dans les villes de Genève, Lausanne, Bâle, Lucerne et Rapperswil. Les dettes qu'ils firent dans ces établissements se montèrent parfois à 3.300 francs.

Le Tribunal a condamné Malling à un an et demi de réclusion et à 5 ans d'expulsion, et sa fille à un an de la même peine et deux mois, et à 5 ans d'expulsion également.